



Quelles préconisations et quels leviers d'action pour asseoir l'identité et le développement économique du littoral de la nouvelle région Occitanie ?

Rapport final provisoire, Janvier 2017



Préambule	3
I. Mise en perspective d'une base de connaissance partagée	5
A. Les Héritages : visions constructives- synthèse des travaux passés	5
B. Un corps de connaissances actualisées	8
II. Etat des lieux	10
A. Détermination et qualification des secteurs	10
1. Le département de l'Aude	10
2. Le département du Gard	13
3. Le département de l'Hérault	15
4. Le département des Pyrénées-Orientales	21
B. Synthèse trans secteurs , mise en perspective avec la démarche Plan Littoral 21	25
C. Des enjeux transversaux	28
III. Préconisations et leviers d'actions potentiels pour construire une Vision littorale 2050	34
A. La trajectoire Littoral 2050 : une dynamique de transitions à engager	34
B. Un Projet de Territoire autour de 8 Orientations stratégiques et 2 engagements porteurs	37
C. Une dynamique d'émergence de projets et d'actions dont des Totems pour façonner le littoral 2050	39
IV. Note d'Etat contributive au plan Littoral 21 et au futur SRADDET	42
A. Principes fondateurs de la note de l'Etat	42
B. Grille proposée de lecture des projets soumis à éligibilité de financement d'Etat	43

Préambule

Du « tourisme pour le plus grand nombre » sur un front pionnier d'aménagement à l'intégration régionale du littoral méditerranéen

Enjeu d'une **réflexion constructive** et d'un **projet territorial** le Plan Littoral 21

ESPACE FAÇADE POUR LE GRAND ESPACE « CONTINENTAL » DE LA NOUVELLE RÉGION OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Les longues plages sableuses du « cordon littoral » languedocien et catalan s'étirent en un étroit lido sur quelque 180 km entre la pointe de l'Espiguette et les plages d'Argelès-sur-Mer. Le Mont St Clair et le Mont St Loup en fixent les amarres, les « montagnes » de la Gardiole et de la Clape y dressent, au plus près, des horizons inédits. Plus au Sud, du balcon de Collioure au cap de Terrimbo (commune de Cerbère), les Albères s'effondrent dans la mer en une côte rocheuse — la côte Vermeille — qui négocie hautes falaises (cap Bear, Cap de l'Abeille, Cap Cerbère...), anses et criques sauvages (Paulilles...), et où se nichent les petites villes-ports de Collioure, Port-Vendres, Banyuls-sur-Mer, Cerbère. La dune, fragile et mouvante, sépare les horizons marins des étendues lacustres des étangs et lagunes souvent exutoires des fleuves côtiers. Les graus associent les eaux, fixent la vie littorale comme à Palavas-Les-Flots ou Valras-Plage. Soumis aux aléas de la houle et des courants côtiers, aux apports alluviaux qui comblent et colmatent, le littoral languedocien et catalan est « piqueté » par une trentaine de communes situées en front de mer.

L'histoire situe Agde comptoir phénicien au VI^{ème} siècle avant notre ère — Agathé Tyché, la ville de « bonne fortune » —, Aigues-Mortes la médiévale et Le Grau-du-Roi son débouché maritime à l'époque moderne, le port de Sète créé par le pouvoir royal au XVII^{ème} siècle (1666), Port-Vendres et les cités catalanes qui relèvent alors des royaumes de Majorque puis d'Aragon et de Castille. Ce simple trait de côte longtemps quasi déshérité, aux redoutes avancées de surveillance et protection, aux cabanes de pêcheurs et saliniers, isolées, jouant sur les deux univers de la mer et de la lagune, a fait l'objet d'ambitions maritimes, militaires et commerciales.

Délaissées, réputées malsaines, la côte et ses lagunes se rétractent peu à peu comme un « Territoire du vide » (Alain Corbin, 1988), loin de tout désir de rivage. Cependant, lorsque les bains de mer affichent de nouvelles vertus thérapeutiques, se construisent progressivement les liens qui vont l'associer aux villes et villages de proximité sous la forme d'une fréquentation estivale temporaire. Le doublet balnéaire — la ville ou le village et sa plage — caractérise alors les usages du littoral sur le plan des loisirs. S'y rattachent une vingtaine de « stations » qui sont des bords de mer par leur plage, avec les petits métiers de la pêche qui s'y développent.

La Mission Racine (1963-1983) « mission d'aménagement touristique, lancée en 1963, a révolutionné la physionomie du littoral et l'économie régionale », faisant émerger une « autre côte » (L'Indépendant, 19 juin, 2016). **Fondatrice, la Mission Racine affiche un esprit de conquête** tourné vers une mise en tourisme pour le plus grand nombre, avec l'ambition d'un aménagement cohérent de tout le littoral à partir de stations balnéaires nouvelles, inscrites au sein de cinq unités touristiques bien délimitées, définies par un plan d'urbanisme directeur « d'Intérêt régional » (PUIR). Le cœur des objectifs de la Mission Racine, démarche volontariste de l'État, réside donc en la construction d'une

offre touristique sous forme d'immobilier d'été et de campings, offre conjugée avec la protection des espaces naturels entre les stations (achats du Conservatoire du littoral établissement public créé en 1975) pour limiter l'extension de l'urbanisation. Les stations nouvelles et celles, existantes, qui ont bénéficié des grands travaux d'infrastructures (ports, routes, équipements publics...) et de l'attractivité de la plage structurent aujourd'hui le littoral et en définissent les caractéristiques dominantes sur le plan du tourisme et des loisirs. Largement urbanisé au cours des cinquante dernières années, le littoral languedocien et catalan prend aujourd'hui valeur de façade pour le grand espace « continental » de la nouvelle région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Le cordon du lido — le trait de côte — regroupe quelques dizaines de milliers de résidents permanents soumis aux aléas liés aux risques de submersion marine et d'érosion. Mais, au sens large, l'espace littoral régional délimité par un rayon d'une vingtaine de kilomètres compte plus de 1 500 000 habitants. C'est plus de 60 millions de nuitées et plusieurs centaines de milliers de touristes et de « voyageurs » qui le fréquentent chaque année, surtout lors de la saison estivale.

Par le biais des stations nées de la mission Racine et de celles entraînées par la vague du tourisme et des loisirs, l'espace littoral de la région Occitanie donne à voir, les figures géographiques d'un monde associé à la modernité de la civilisation du temps libre : unités touristiques et coupures de nature, stations anciennes et nouvelles, ports de plaisance, nautisme et conquêtes architecturales...

Cependant, les potentialités des activités économiques liées à la croissance bleue sont infinies mais à ce stade encore peu révélées : **entre celles qui prennent appui sur les villes et les technologies innovantes, celles des services liés à l'économie présentielle et à la résidentialisation, elles témoignent d'énergies nouvelles, de mutations, de renouvellement des enjeux posés en termes d'environnement, d'usages et de pratiques, de perspectives de développement.**

« **Construire l'avenir maritime de la région** » est un des objectifs du Plan Littoral 21, ce qui signifie à la fois accorder ouverture sur la Méditerranée et intégration au réseau des villes de l'espace languedocien et catalan, concilier développement durable (*protection/valorisation de la ressource environnementale et paysagère*) et dynamisme de la croissance bleue (*innovation et choix de la maritimité*), composer entre attractivité et amplification de la vulnérabilité.

Au-delà des rattachements administratifs départementaux, la géographie du littoral nuance les différences entre des secteurs qui disposent de caractères propres et signent des compositions économiques et sociales spécifiques liées aux activités qui s'y développent, aux liens qui les unissent aux ensembles urbains voisins. **L'intégration à la grande région Occitanie — qui accorde à la façade du littoral languedocien et catalan plus de « profondeur » — modifie le regard que l'on doit porter sur le littoral, véritable ouverture sur le monde méditerranéen.** Par ses dimensions économiques, sa charge symbolique, le littoral trouve place singulière dans le registre des territoires de la région au point de devenir un véritable espace stratégique de développement économique et social.

Les projets de territoire qui charpentent son devenir, constituent autant de points forts pour évoquer des scénarios du futur, exigeant démarches innovantes et mutualisation des moyens. Quelles préconisations et quels leviers d'action faut-il mettre en œuvre pour un projet d'avenir, celui d'une « nouvelle vague porteuse » qui le projette en « avant-scène » de l'hinterland continental des deux métropoles régionales, celui d'une « réinvention » à partir de la Méditerranée ?

I. Mise en perspective d'une base de connaissance partagée

A. Les Héritages : visions constructives- synthèse des travaux passés

- La Mission Racine (1963-1983) : une mission fondatrice
- La Mission Littoral (2001-2006) : une mission révélatrice
- Une réflexion de prospective (2011-2012) : une vision représentative

La Mission Racine, aux origines

La vision d'un aménagement global et cohérent des 180km du littoral languedocien et catalan avec l'ambition de l'ouvrir au « tourisme pour le plus grand nombre » à partir des stations construites *ex nihilo* sur le sable, d'infrastructures de desserte, d'équipements publics et surtout, en complément, d'espaces de nature protégés, inconstructibles.

Elle inscrit le littoral, le trait de côte du lido sableux, dans une dynamique touristique reposant sur l'accès à la mer pour une clientèle essentiellement familiale. La plage dévoile tous les caractères d'une pratique populaire, de masse, pour des citoyens de la France et de l'Europe du Nord. L'imaginaire touristique et l'imaginaire urbain du temps libre et des loisirs sont étroitement imbriqués pour accéder au sentiment de liberté et d'évasion. « Sea, Sand and Sun », les trois S, donnent libre cours aux interprétations et représentations du littoral languedocien et catalan. On peut prendre la mesure d'une contradiction de base lorsque s'affirme la station, lieu du séjour, du passage, de l'éphémère d'une part, mais aussi expression réelle de la cité — du vivre ensemble — d'autre part. La fonction majeure du « résider, de l'habiter » exige permanence et fixité face à la saisonnalité du tourisme de bord de mer. Ce double imaginaire ne cesse de troubler l'image du tourisme sur le littoral d'Occitanie, la saison, voire la résidence secondaire heurtant de front l'exigence de ville. Attractivité de fréquentation touristique et besoin de donner cours à la vie permanente définissent les voies d'une stratégie de reconversion des stations d'origine dans un souci de leur inscription dans le réseau des villes régionales.

La Mission Littoral, pour dresser un bilan

40 ans après le lancement de la Mission Racine, cette mission dresse le bilan du tourisme littoral dont le potentiel d'image demeure faiblement exploité faute de cohérence globale et de traduction d'une véritable identité régionale accrochée au littoral. Les stations, isolées dans leur contexte, offrent l'image d'un espace littoral fragmenté, peu solidaire, peu intégré aux lignes de force de la région alors que l'authenticité, la découverte et la convivialité sont des valeurs fortes, largement plébiscitées par les touristes.

Deux idées prédominent : la mer est vraiment accessible à tous, mais le littoral apparaît singulièrement fragile et dégradé.

Des points forts liés aux espaces de nature protégés (Conservatoire du littoral), à la plage, au patrimoine des petites villes, à l'architecture des stations, à la diversité des paysages et des activités nautiques.

Des points faibles relevant de la saturation estivale par un tourisme de masse concentré en saison (la « dictature » de la saison), de l'inadaptation grandissante des structures d'accueil (immobilier, ports) vieillissantes, d'une urbanisation périphérique manquant de qualité, d'une insuffisance de

professionnalisme des acteurs locaux et d'un manque réel de notoriété d'un littoral ancré dans une image « bas de gamme ».

Perception des problèmes et des enjeux majeurs :

- 3 menaces environnementales, érosion des plages, inondations et pollution des lagunes
- des tendances qui inquiètent : périurbanisation et pression démographique, explosion des prix du foncier et de l'immobilier, sédentarisation en morte saison de familles en difficulté, cabanisation non enrayée
- des aménagements non achevés et une croissance anarchique des franges périphériques, rupture des qualités paysagères
- une offre touristique montrant des signes de faiblesse : immobilier vieillissant et inadapté, déficit d'équipements publics, infrastructures portuaires à rénover, des réseaux de cheminements doux réduits et peu maillés
- des handicaps économiques : une économie touristique de « cueillette », peu professionnalisée laissant place à une économie souterraine trop présente, des activités menacées (pêche, agriculture), des conflits d'usage notamment sur les lagunes
- des problèmes récurrents en saison (logement des saisonniers) et hors saison (le vide relatif), la contrainte vécue des textes règlementaires (loi littoral, zones protégées, PPRI...)
- une image décalée par rapport aux réalités du terrain : celle d'un littoral bétonné peu à même de valoriser ses richesses naturelles, souffrant d'une rupture majeure avec le tourisme urbain et d'arrière-pays

L'ambition étant de renforcer l'attractivité et la compétitivité du littoral dans le cadre d'une gestion volontariste de la ressource locale et d'une intégration à l'espace urbain régional, quatre grands axes stratégiques sont à mettre en œuvre pour fonder une vision d'avenir cohérente, claire et lisible :

- Passer d'un tourisme saisonnier de plage à un tourisme intégré de territoire, promouvoir les filières de l'écotourisme et contribuer à renforcer l'attractivité conjointe de l'espace urbain régional
- Inverser les priorités : les qualités architecturales et environnementales sont la véritable richesse culturelle
- Maîtriser l'accueil et l'accroissement démographique, structurer la croissance urbaine
- Diversifier les activités et les emplois, explorer et valoriser les ressources locales des lagunes et de la mer, développer les secteurs riches d'innovation

Six scénarios ont été esquissés pour révéler des tendances futures

- Scénario 1 dit Racine II sur la base d'un plan global et d'une protection renforcée de l'environnement
- Scénario 2 de repli protectionniste avec renforcement des protections règlementaires, restriction des zones urbanisables, résidentialisation et développement d'une économie endogène, tourisme associé haut de gamme dans les cœurs des stations réhabilités
- Scénario 3 ou l'archipel des cités autonomes. Les stations s'affirment comme villes à part entière et gèrent de manière autonome leur dynamique touristique

- Scénario 4 de gestion volontariste de la ressource « littoral ». Optimisation et professionnalisation des filières, consolidation des activités maritimes existantes, recherche de synergie avec l'arrière-pays
- Scénario 5, celui des stations-entreprises avec une gestion entrepreneuriale de l'activité touristique. La station, une « marque » qui se vend dans un tourisme de concurrence
- Scénario 6 centré sur la réhabilitation des stations par l'action publique et des partenariats afin de corriger leurs principaux dysfonctionnements

Une vision prospective pour imaginer un futur

Le tourisme pour le plus grand nombre a délimité les contours de l'économie du littoral, accru son artificialisation et sa vulnérabilité sans accorder une large autonomie financière de gestion aux collectivités locales. Les tensions sur le foncier et l'immobilier vont de pair avec les tendances à la résidentialisation. Le modèle accorde une place grandissante au nautisme, aux loisirs et à la culture. Il correspond à une montée en puissance des considérations éthiques et écologiques. Il se traduit également par de faibles transferts des potentiels urbains et métropolitains et par une difficile requalification des stations.

Soulignant les enjeux de société qui traversent l'espace littoral en Languedoc-Roussillon cinquante ans après la Mission Racine, la DREAL lance en 2010 une démarche prospective participative innovante auprès de 300 acteurs locaux pour tenter de « voir autrement » un espace en devenir et en co-construire des trajectoires à l'horizon 2050.

Trois ateliers conduits en 2011 sous forme de groupes d'approfondissement des réflexions — diversification des ressorts de l'économie littorale, nouvelles formes et modalités d'aménagement, gouvernance et résilience — ont contribué à la définition de scénarios prospectifs. Trois hypothèses — tendancielle (laisser-faire), de régulation (correction/amélioration) d'innovation (rupture et/ou bifurcation) — ont étayé la démarche pour élaborer dans chaque atelier des scénarios du futur. Trois macro scénarios ont guidé la réflexion :

- de récession économique, dégradation écologique et précarisation sociale, renforcement du tourisme de masse et des dégradations de l'environnement qui l'accompagnent
- de progrès technologique et de développement économique, ouverture au monde des réseaux et clusters, renforcement des clivages sociaux
- d'innovation sociétale, de préservation et valorisation des ressources locales. Le littoral est une vraie valeur ajoutée, le tourisme s'y inscrit sous l'étiquette de « tourisme responsable »

Le littoral languedocien et catalan riche de ressources n'est pas dépourvu de capacités d'adaptation et d'innovation. Le séminaire de synthèse (2012) en tire les conclusions sous forme d'objectifs, de solutions innovantes et de propositions d'actions résumées en 5 scénarios.

- De déclin
- De relance par l'innovation
- D'un Eldorado technologique
- De croissance verte
- D'anticipation sociétale vers une croissance douce

Des propositions d'actions ont ensuite été synthétisées et hiérarchisées selon trois grands axes :

- Mettre en place des instances de gouvernance et soutenir des projets de territoire (instance régionale, conseils d'orientation et de prospective territorialisés, promotion de territoires d'expérimentation)
- Favoriser les changements de pratiques (actions de sensibilisation sur des thèmes littoraux à forts enjeux, programmes de formation « Mer, littoral, développement durable »)
- Promouvoir l'innovation (création d'un cluster littoral méditerranéen, incitations en faveur de l'innovation et de la relance technologique)

B. Un corps de connaissances actualisées

Toile de fond de toute réflexion portant analyse et proposition d'action, l'héritage ainsi qualifié doit être revisité à la lumière des nouvelles configurations économiques et spatiales de la région qui placent le littoral en avant-scène. Il convenait tout d'abord d'appréhender l'espace littoral à partir des données actualisées sur les plans démographique et économique pour mieux saisir la place relative des communes littorales au sein d'un territoire de référence qui porte regard sur une vingtaine de kilomètres vers l'intérieur, au-delà du deuxième rivage, celui des lagunes.

Notre approche a consisté à identifier ces dynamiques par secteur (forces, faiblesses, potentiels mobilisables, freins), sur la base départementale au départ, avec le souci de rechercher les modes d'association en sous-secteurs spécifiques et plus unitaires, quitte à les confronter aux unités de la Mission Racine.

Le principe de cohérence a guidé notre réflexion pour activer des leviers d'action en terme de préconisations et faciliter d'autant une intégration pertinente dans les futurs documents de planification (SRADDET, SRDEII, SCoT, PLUI...).

Le littoral d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, c'est :

- 215 kilomètres de côte
- 4 départements littoraux : le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales
- Une biodiversité exceptionnelle, avec 40 000 hectares d'étangs et lagunes, 1200 espèces animales, 500 espèces végétales
- 55 communes littorales et 20 stations balnéaires
- 8 millions de touristes par an
- 1,3 million d'habitants permanents dans l'espace littoral au sens large
- 60 millions de nuitées de touristes
- 70 ports de plaisance dont la plus grande marina d'Europe à Port-Camargue
- 52 pavillons bleus
- La première flottille de pêche de Méditerranée
- Le seul parc naturel entièrement marin français
- Un pôle de recherche à vocation internationale

Source Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Dans le cadre du Plan Littoral 21, l'Etat et la Région a animé les rencontres territoriales dans chacun des départements littoraux (Gruissan, Sète, Canet-en-Roussillon, Port-Camargue) ; l'Etat a confié à Elan de présenter les caractères spécifiques des entités littorales avec identification des enjeux thématiques, des défis qui y sont liés sans préjuger des réponses qui pourraient y être apportées.

La présentation par secteur reprend en synthèse les enjeux ou de préoccupations exprimées.

Les 55 communes classées « littorales » par la loi comptent une population totale de quelque 450 000 habitants les quatre villes de Narbonne, Sète, Agde et Frontignan en représentant le tiers. La répartition départementale est fort inégale, l'Hérault représente plus de la moitié des effectifs de population, 4 communes (32 000 habitants) assurent la terminaison maritime du Gard. Aude (10 communes) et Pyrénées Orientales (15 communes) se partagent de manière quasi équivalente quelque 175 000 résidents permanents.

La zone littorale ainsi définie couvre environ 1 700 Km² soit 7,7% de la superficie des 4 départements littoraux. Par suite de l'importance des zones lacustres, la densité moyenne ne s'élève qu'à 260 hab/Km², (120 Hab/Km² pour les 4 départements littoraux), réalité qui cache mal les densités urbaines élevées des stations (La Grande-Motte, 815 Hab/Km²).

Les figures résidentielles distinguent les ensembles géographiques et nuancent leur structure. Les stations Racine ont amplifié l'attractivité du littoral. La Grande-Motte compte près de 50% d'habitants de plus que Palavas doublet balnéaire originel de Montpellier. Gruissan, Leucate, Le Barcarès approchent les 5 000 habitants permanents, Saint-Cyprien a franchi le seuil de 10 000 et Le Cap ajoute plus de 4 000 habitants à la population d'Agde. Le Grau-du-Roi Sud (celui du bord de mer et de Port Camargue) compte aujourd'hui plus que le Grau-du-Roi Nord, les deux quartiers réunis accordent à la commune autant d'habitants qu'à Aigues-Mortes longtemps cité principale de la Camargue gardoise. La tendance à la résidentialisation a donc resitué les communes de la Mission Racine — et plus largement du littoral — dans la hiérarchie urbaine, sans pour autant atténuer la part des résidences secondaires liées à la saisonnalité touristique : 18 700 au Grau-du-Roi contre 800 à Aigues-Mortes, 31 500 à Agde soit 10 fois plus qu'à Frontignan pour une population communale égale, 15 000 à La Grande-Motte pour seulement 5 000 résidences principales, plus de 13 000 à Le Barcarès qui ne compte que 2 000 résidences principales, plus de 80% de résidences secondaires à Gruissan et Leucate. Corriger cette sur représentation reste un enjeu majeur pour les stations et communes nées de la Mission Racine (La Grande-Motte) ou entraînées par celle-ci.

II. Etat des lieux

A. Détermination et qualification des secteurs

Les quatre analyses de terrain ont permis de préciser ces figures dominantes du littoral.

1. Le département de l'Aude

Le secteur audois offre 47 kilomètres de côte et se situe au carrefour d'influences maritimes et plus continentales. Le Grand Narbonne (39 communes, 125 500 habitants) synthétise ces deux mondes, celui d'une avancée en Corbières et Minervois, celui d'une large ouverture sur la mer. Narbonne qui fait partie des communes littorales regroupe les deux tiers de la population littorale (55 000 habitants pour 84 000). Sa place de ville centre n'en est que renforcée.

Les trois communes de Fleury, Gruissan et Leucate disposent des trois quarts des résidences secondaires pour seulement 16% des résidences principales. Avec Port-la-Nouvelle, les quatre cités littorales offrent 15,2% des emplois de l'espace littoral qui représente le tiers de l'emploi départemental. Si Narbonne compte le plus d'établissements économiques, plus du quart se localisent dans les quatre cités littorales, les activités présentes y étant près de deux fois et demi supérieures aux activités de la sphère productive (Narbonne 1,8).

Narbonne 27 500 emplois soit 22,3% de l'emploi départemental et 78% de l'emploi des communes littorales.

Trois sous-secteurs :

Par La Nautique, les étangs de Bages et Sigean, le grau de Port-La-Nouvelle, le secteur central du littoral audois se construit à l'arrière du cordon littoral, seul le port occupant les terres humides du lido. A l'opposé, au pied de la Clape, vers le nord, et au sud, à La Franqui et passé le Cap de Leucate, c'est le lido qui fixe la résidence avec les plages des doublets urbains (*Narbonne-Plage et Saint-Pierre, La Franqui, Leucate-Plage*) et surtout les deux stations « Racine » de Port-Leucate et Gruissan.

Des enjeux environnementaux

Majeurs, ils se situent en termes de protection/valorisation tant des plages sableuses soumises à érosion et recul que des berges des lagunes, les qualités paysagères étant une dimension fondamentale des interfaces eaux des lagunes et plages/points de vue depuis les avancées des Corbières ou du rebord de la Clape.

La Clape et les basses plaines de l'Aude d'une part, les étangs de Bages/Sigean, de Leucate d'autre part constituent des entités paysagères remarquables, de garrigue calcaire en massifs, creux et vallons, de lagunes et de zones humides qui s'accotent à l'étroit lido sableux. L'urbanisation a conduit à une artificialisation des terres à l'arrière de la plage et les fortes fréquentations des milieux naturels à leur dégradation relative. La zone d'intervention du Conservatoire couvre quelque 11 000 ha sur la Clape et 6 000 dans les basses plaines de l'Aude (étang de Vendres compris) dont 2 400 sont sous protection, et près de 4 000 sous intervention et vigilance. La régulation des usages et une meilleure maîtrise de l'urbanisation et du foncier paraissent indispensables.

Les configurations locales à Gruissan, à Saint-Pierre/Narbonne-Plage, à La Palme (rivage de l'étang) sont à l'origine de projets de valorisation en fonction des usages et représentations. Une voie douce en bordure des étangs ouvre des perspectives nouvelles de découverte des écosystèmes lagunaires.

Des enjeux économiques

Déterminants, ils relèvent de la dynamique de la création d'entreprises et d'emplois dans les métiers et filières de l'économie maritime

Port-la-Nouvelle comme pôle central d'activités, débouché des pays garonnais

L'éolien en mer pour affirmer la place du littoral narbonnais en Méditerranée

Le nautisme et les sports de glisse (le Mondial du vent à Leucate) sont des filières porteuses de développement spécifique

Narbonne doit être positionnée comme centre de formation et d'animation culturelle et patrimoniale en relation avec la croissance bleue

Les ressources locales comme vecteurs de développement économique : le vignoble (Clape, Corbières), le sel de Gruissan...

Des enjeux urbanistiques

Les stations « Racine » dévoilent le visage classique d'une architecture qui se voulait réponse à une problématique de pratiques saisonnières avec des compositions paysagères et urbaines, enserrant le village à Gruissan, étirées tout au long du lido à Leucate. La requalification/reconversion du parc immobilier va de pair dans les deux cas avec le besoin d'affirmer des centralités et de moderniser les infrastructures d'équipements et de services (commerces, services, ...).

Requalification du front de mer à Saint-Pierre et Narbonne-Plage.

Les ports nautiques génèrent des ambiances qui colorent leur environnement. Ils s'abritent dans les lagunes. L'enjeu est de les moderniser, de mettre en valeur leur caractère et leur place dans la ville tant à Gruissan qu'à Leucate.

Des enjeux liés au renforcement des cohérences maritimes et urbaines

Les trois unités de la côte audoise bien reliées par l'autoroute aux flux traversant, restent distantes entre elles. Les contraintes du milieu lagunaire dans l'espace central de Port-La-Nouvelle incitent à imaginer un système de cabotage depuis Saint-Pierre-la-Mer/Cabanes de Fleury/embouchure de l'Aude jusqu'aux ports de Leucate/Barcarès. Ce premier niveau de renforcement des cohérences maritimes accorde des fonctions nautiques complémentaires à Port-La-Nouvelle et par-delà, à Narbonne qui trouverait ainsi à conforter son rôle d'animatrice de l'ensemble du littoral.

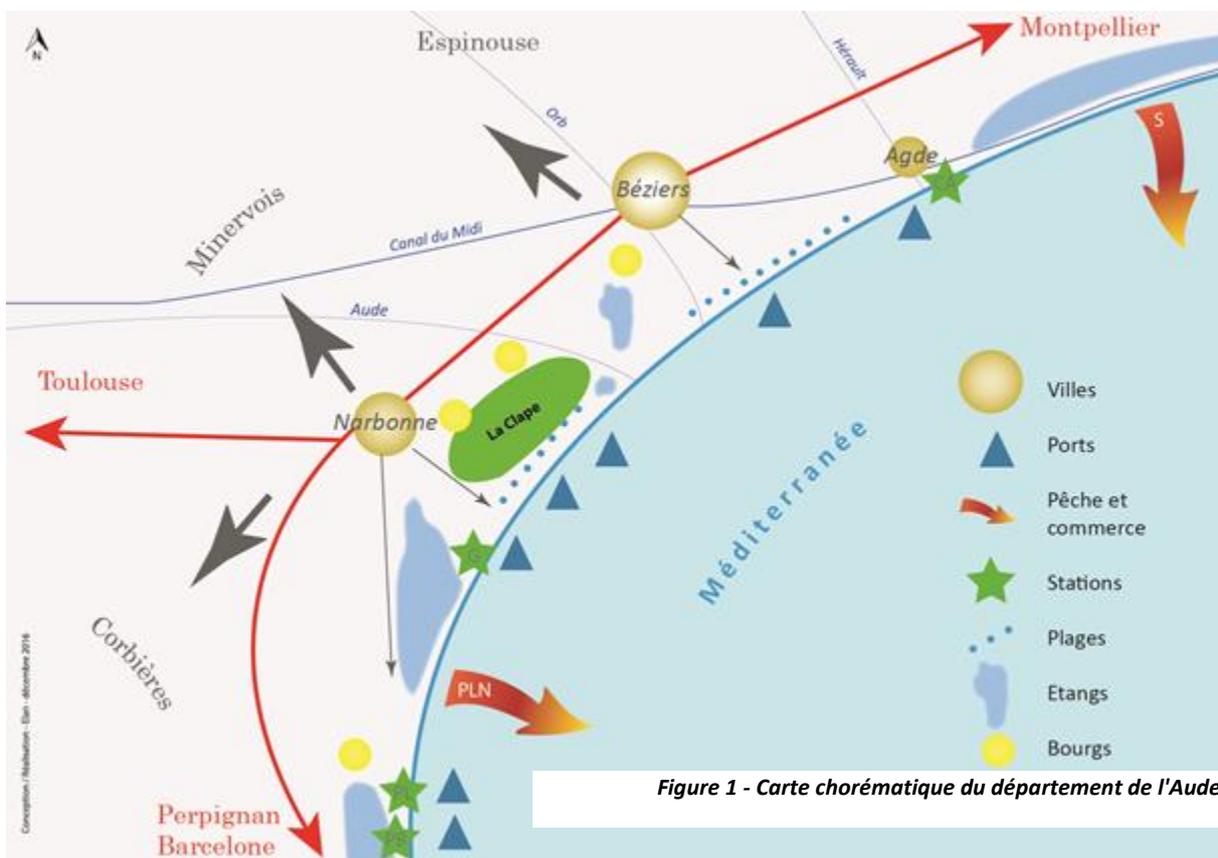
Le littoral audois est par tradition profondément associé aux départements de l'arrière-pays et à Toulouse qui en a fait en quelque sorte « sa plage ». Montpellier et Toulouse s'inscrivent comme les métropoles de référence économique, scientifique et culturelle, alors que l'émergence de l'association « Cœur du Languedoc » peut jouer un rôle fédérateur entre le littoral et son potentiel et les aires urbaines de Narbonne et Béziers. Façon également de poser la question de l'embouchure de l'Aude entre Fleury et Vendres, de la gestion du foncier, des orientations stratégiques de protection/valorisation des zones humides et des pratiques de loisirs.

Visions stratégiques pour un développement

Cinq pistes révélées intégrant les échanges tenues lors des ateliers territoriaux

- Requalifier/reconvertir une partie du parc immobilier pour le mettre en adéquation avec la demande. En accord avec le projet urbain des stations
- Développer Port-La-Nouvelle autour de ses infrastructures portuaires en tant que débouché maritime de Toulouse et du bassin de la Garonne
- Conforter Narbonne au carrefour des influences métropolitaines sur le plan de la formation, de la culture et du patrimoine
- Valoriser les filières du nautisme et de la glisse et toutes les activités associées
- L'éolien en mer générateur d'effets induits

La carte ci après chorématique réalisée par ELAN reprend les principales composantes du littoral de ce secteur et intègre les remarques formulées lors des réunions territoriales



2. Le département du Gard

Une quinzaine de kilomètres d'un cordon littoral sableux sépare l'embouchure du Vidourle du canal de Peccais qui marque la limite du département (commune des Saintes-Maries de la Mer), au-delà du phare de l'Espiguette. De terres et d'eaux, la côte camarguaise est basse, les étangs présents à l'arrière-plan, du Médard, du Repausset Levant, du Roi, de la Ville,... découpés en tables salantes, dominés par les remparts d'Aigues-Mortes. Le canal du Rhône à Sète y trace son parcours vers Saint-Gilles. Le chenal maritime de la Grande Roubine relie le Grau-du-Roi et Aigues-Mortes. Et l'ensemble Port et Marina de Port-Camargue projette une image inédite des stations « Racine », l'eau y étant par excellence l'inspiratrice de la pensée urbanistique, le guide de la ville.

Un port de pêche, ses plages, station climatique

Le Grau-du-Roi ouvre les infrastructures de son port de pêche à l'arrière du front de mer sur lequel se déroulent deux types de plage, celle du Boucanet, modèle classique de la plage traditionnelle pavillonnaire, liée aux fréquentations des citadins gardois, celle de la marina de Port Camargue née d'une extension des œuvres de la Mission Racine en terre gardoise, à la pointe de l'Espiguette, face à la station de la Grande-Motte. Le Grau-du-Roi a été reconnu et classé station climatique et balnéaire en 1924. Le CHU de Nîmes y a modernisé ses installations hospitalières de rééducation, réadaptation et d'addictologie.

Ce littoral, véritable terminal du département, relié par voie ferrée à Nîmes, associe quatre communes classées par la Loi littoral qui regroupent quelque 32 000 habitants. Trois d'entre elles appartiennent à la communauté de communes Terre de Camargue (Le Grau-du-Roi, Aigues-Mortes, Saint-Laurent d'Aigouze) la quatrième, la plus conséquente, Vauvert, est à la tête de la communauté de communes de Petite Camargue, à l'arrière de la précédente. Les deux ensembles participent de l'univers géographique et culturel camarguais.

La petite ville est dominante dans cet espace littoral, camarguais d'allure, entre les aires d'influence de Montpellier et de Nîmes.

En termes d'accueil touristique, le littoral gardois dispose d'un parc hôtelier de quelque 720 chambres pour une trentaine d'établissements. Par contre l'hôtellerie de plein air y est, par tradition, bien représentée et de standing : près de la moitié des 6 800 emplacements de ses 16 campings sont dans les catégories haut de gamme.

Des enjeux environnementaux

Les plages conquises par la résidence souffrent d'érosion et doivent être protégées par des systèmes d'épis. En conquête sur le monde du sable, des étangs et des terres humides, la marina de Port Camargue développe une forte composition paysagère où se niche le plus grand port nautique européen.

La côte de l'Espiguette classée Grand site de France, plus « épaisse », est largement ouverte aux pratiques de tourisme et de loisirs populaires. Son bois « constitue une formation littorale unique » (Conservatoire) ; avec celui du Boucanet ils sont les témoins des formations originelles.

Des enjeux majeurs concernent les milieux humides exceptionnels de Camargue, écosystème caractérisé par les gradients de salinité et la fragilité des connexions écologiques entre les différents milieux. Le tourisme y est souvent synonyme d'artificialisation.

Des enjeux portuaires

Centrés sur le port de pêche du Grau-du-Roi qui exige des zones d'infrastructures pour se moderniser. Relevé du projet de requalification du port de plaisance de Port-Camargue pour l'adapter aux nouvelles pratiques du nautisme et de sa filière « compétition » (modernisation des zones techniques, réglementations écologiques pour préserver la qualité des eaux et la biodiversité marine, maîtrise des consommations des fluides et développement des énergies renouvelables...). Premier port de plaisance d'Europe, en front de Méditerranée, à mi-distance de la Corse et des Baléares, Port-Camargue offre, aux côtés de sa cité marine dont les canaux s'ouvrent aux navires de 50 m, 76 ha de bassins et plus de 5 000 places à flot. C'est par excellence la destination nautique de la région aux enjeux majeurs sur le plan de la promotion du cœur de ses activités comme de celles associées à la plaisance haut de gamme (location, co-navigation, entretien, réparation, stockage, loisirs complémentaires...). L'enjeu d'une professionnalisation poussée se double d'une recherche d'excellence en termes techniques (le plus important plateau technique de la Méditerranée sur près de 5 ha avec trois darses profondes) et environnementaux (maîtrise des fluides, équipements de protection et de préservation de la qualité des eaux, de la biodiversité marine, classement « port propre », développement des énergies renouvelables...). Le programme d'entretien/modernisation 2016-2020 de près de 5 M d'euros hors taxes d'investissement, doublé d'un projet Ecole de mer et Maison du nautisme dit bien l'enjeu déterminant que représente Port-Camargue tant sur le plan fonctionnel, économique et de rayonnement que sur celui de l'image et de ses retombées médiatiques pour la région.

Concernant également l'aménagement des espaces publics de Port-Camargue au Boucanet avec le développement des mobilités douces

Des enjeux économiques

Nautisme, pêche, santé sont les trois pôles majeurs de l'économie du littoral gardois au Grau-du-Roi. Les salins et le vignoble ajoutent une touche camarguaise dont Aigues-Mortes tire partie. Le patrimoine représente un facteur de développement économique déterminant de la filière touristique.

Les communes littorales gardoises bénéficient de la double influence de Montpellier et Nîmes tout en représentant un bassin de vie conséquent avec près de 4 500 établissements économiques et plus de 9 000 emplois (gain de plus de 40% au cours des 10 dernières années). Les établissements du secteur productif y sont d'ailleurs relativement bien représentés (35% du total des établissements), notamment à Vauvert alors que le secteur présentiel prédomine largement au Grau-du-Roi (72% des établissements de la commune).

Le développement du port d'Aigues-Mortes branché sur le canal représente un enjeu qu'il faut positionner au cœur du réseau des ports « propres » mis en valeur par le Conseil général du Gard et comme tête de pont de la navigation sur les lagunes.

Visions stratégiques pour un développement

Cinq pistes révélées intégrant les échanges tenues lors des ateliers territoriaux

- Le nautisme de compétition et la « destination bleue » à partir de la base de Port-Camargue

- La filière économique du nautisme avec ses ingrédients de production, d'entretien... Le littoral gardois doit s'affirmer sur ce plan à l'échelle de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et comme point fort dans le contexte méditerranéen
- L'économie de la santé à partir du potentiel actuel des infrastructures hospitalières
- L'économie salinière en tant que filière allant de la production de sel à ses utilisations dans d'autres domaines économiques comme celui de la santé, de la pharmacopée, des soins, de la thalassothérapie
- L'œnotourisme avec la base de Listel Jarras et les vins des sables
- La gestion des écosystèmes de Camargue en relation avec le parc naturel régional

La carte ci-après chorématique réalisée par ELAN reprend les principales composantes du littoral de ce secteur.

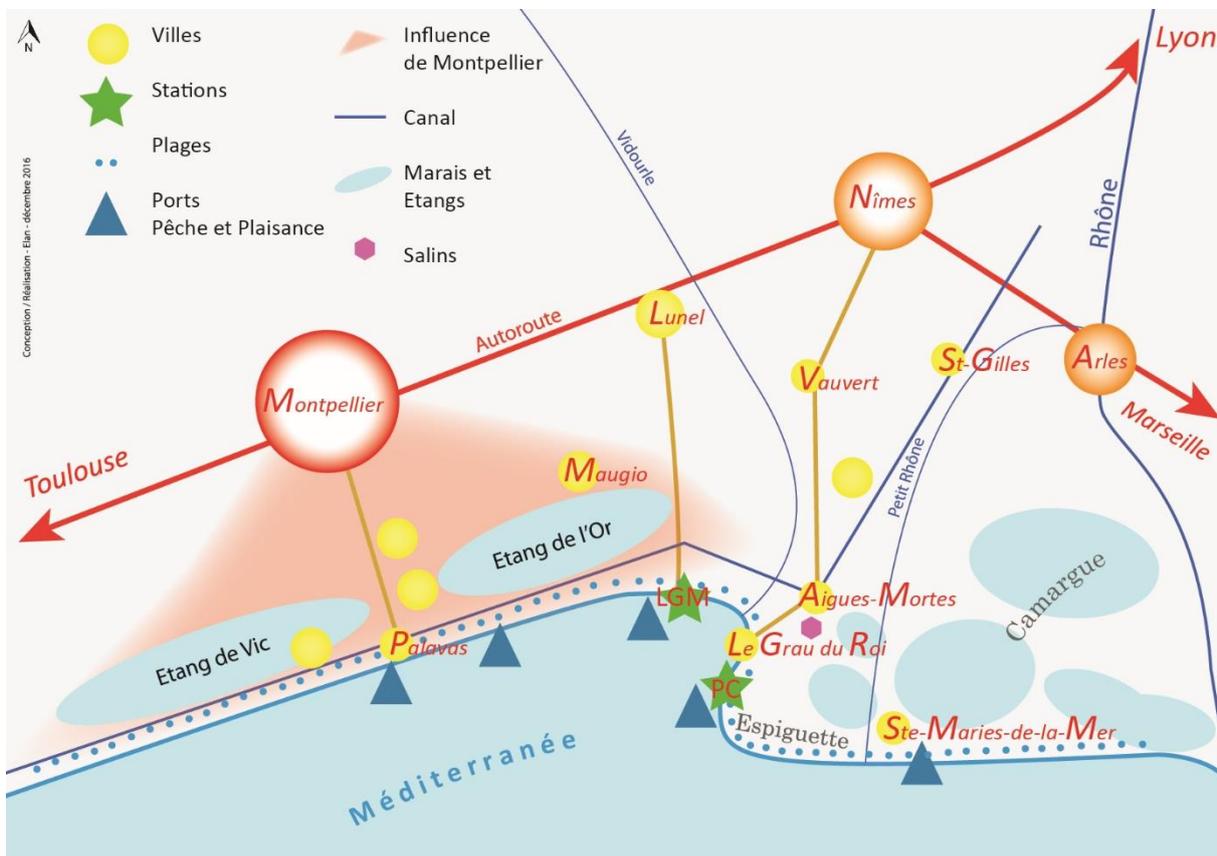


Figure 2 - Carte chorématique du département du Gard

3. Le département de l'Hérault

Avec 26 communes littorales identifiées soit près de la moitié du total de la région, le littoral héraultais se distingue par sa dimension démographique (près de 250 000 habitants) et économique (33 000 établissements et 70 000 emplois, 130 hôtels et près de 45 000 emplacements de plein air...).

La Mission Racine y a fondé ses premières bases à La Grande-Motte seule station à être devenue commune. Le Cap d'Agde haut lieu touristique constitue la deuxième assise économique et sociale de

la ville d'Agde. Ces deux stations ont en quelque sorte forgé les images de réussite de la Mission. Mais tout au long du lido, la Méditerranée est devenue un horizon largement partagé.

Plus qu'ailleurs sur le littoral, la ville toujours présente concentre les énergies littorales, et la pression d'urbanisation forte. A l'échelle d'une ville moyenne, Sète port de commerce, industriel et de croisière. A celle de deux villes secondaires bien inscrites dans la hiérarchie des cités languedociennes, Agde et Frontignan qui dépassent le seuil de 20 000 habitants. Mauguio plus continentale qui allie économie littorale et fonctions résidentielles, agricoles, commerciales, de services n'est pas éloignée de ce seuil. A l'échelle enfin de ce chapelet de petites villes, stations balnéaires traditionnelles comme Palavas-les-Flots, Valras-Plage, villes-bourgs du monde rural languedocien transformées par le tourisme du bord de mer et la proximité de la ville centre (Portiragnes, Sérignan, Vendres, Vias), ou de lagune associée à l'aquaculture, à la balnéothérapie (Mèze, Bouzigues, Balaruc-les-Bains), ou encore banlieues de Montpellier (Lattes, Pérols, Villeneuve-les-Maguelone). Montpellier et Béziers y régissent en maître, la terminaison agathoise de l'étang de Thau jouant le rôle de rotule ouverte, par le fleuve, sur le cœur d'Hérault. Deux communes seulement comptent moins de 2 000 habitants.

Enfin, véritable mosaïque, le littoral héraultais joue de la diversité et de la distinction tout au long de ses 100 kilomètres de côte qui s'amarrent sur deux monts, le Saint-Clair et le Saint-Loup, étirent un fin lido sableux entre mer et lagunes, celles-ci prenant de l'ampleur à l'est (Etang de l'Or), au niveau de Sète/Agde (étang de Thau). Les graus y ménagent des ouvertures, les fleuves côtiers Vidourle, Lez, Hérault, Orb et Aude au final mêlent les eaux continentales et maritimes en de basses terres humides. Les stations balnéaires s'y distinguent par leurs poussées résidentielles qui ont largement conquis les étendues sableuses ou comblé les premières lagunes. Tout au long, le lido dunaire est fragile et fragilisé. Menacé de submersion marine il fait l'objet d'attentions particulières et d'inscription dans la stratégie du conservatoire du littoral en plusieurs sites (étangs palavasiens, Orpellières par exemple).

La dynamique des sous-secteurs

A l'Est, le premier sous-secteur correspond à l'unité touristique « Racine » de La Grande-Motte. La station se soude au littoral gardois de Port-Camargue mais reste profondément ancrée dans le contexte métropolitain de Montpellier et dans celui de l'étang de l'Or où elle puise ses origines. Les étangs palavasiens en fixent les limites au niveau des plages de Villeneuve-lès-Maguelone/Vic-la-Gardiolle. Les Grand et Petit Travers placés sous protection rappellent les attaches des loisirs urbains. Autre visage du littoral, Palavas-les-Flots ranime la tradition des pêches, maritime et en étang, du port de plaisance modernisé et projeté en mer, celle du doublet balnéaire un temps rattaché à la ville par le « petit train » illustré par Dubout.

Frontignan-Plage amorce l'ouverture du secteur central, celui de Sète et de l'étang de Thau avec le Saint-Clair en promontoire. Oublié par la Mission Racine, Sète, longtemps port d'importation de vin et de pétrole, se donne de nouvelles perspectives portuaires dans le commerce et la croisière. L'étang de Thau, souvent apprécié comme une « mer intérieure » développe une économie d'aquaculture importante. Le cordon littoral, en voie d'effacement, a exigé une mise sous protection qui a justifié de lourds investissements publics. A l'abri du Mont Saint-Loup, Agde négocie la transition vers les plages du Biterrois.

Ce dernier sous-secteur correspond à la vision historique du bord de mer sous influence de la ville : les Biterrois ont leur plage Valras (devenu Valras-Plage), comme tous les villages viticoles de la basse

plaine de Vias à Vendres qui ont conquis leur plage sableuse aux noms évocateurs (Farinette-plage, la Redoute-plage...). Le front de mer est un linéaire hétéroclite dont Valras, son port, sa plage, ses extensions résidentielles donne le ton d'une modernité conquise.

Des enjeux environnementaux

Ils portent sur plusieurs milliers d'hectares soit en front de mer, sur la plage et la dune, soit dans l'espace des lagunes, le tout en termes de sauvegarde de la biodiversité et des valeurs écologiques des milieux humides et dunaires. Domaines sous protection, espaces naturels sensibles, forêts domaniales, réserves, zones de vigilance et zones d'intervention qualifient les principaux modes de gestion des espaces littoraux avec des dimensions réglementaires adaptées.

Selon les données du Conservatoire du littoral :

Le secteur biterrois : 12 000 ha dont 370 protégés, 860 sous vigilance et 390 sous intervention. L'enjeu concerne surtout les zones humides avec risques de pollution, mitage et dégradation des paysages par suite de l'extension de l'urbanisation sur l'interface terre/mer, ou en front des domaines protégés (Les Orpellières, la Grande Maire).

Le secteur de Thau : 23 000 ha dont 1 230 protégés, 690 sous vigilance et 620 sous intervention. La pression d'urbanisation débouche sur une fragmentation des paysages et des entités écologiques, une artificialisation grandissante, une cabanisation et la dégradation des qualités des zones humides. Le maintien de la qualité des eaux de la lagune est un enjeu vital pour les activités économiques qui y sont localisées. Si le milieu dunaire ne concerne que le lido, les berges de Thau ajoutent des éléments de garrigue aux ambiances littorales et une végétation forestière, notamment sur la Gardiole en sentinelle du littoral. La fenêtre du lido a été préservée de l'urbanisation, mais elle représente un paysage sensible soumis au risque de submersion marine.

Entre Frontignan-Plage et Palavas, le secteur des étangs palavasiens représente une unité environnementale de quelque 12 000 ha dont 2 370 sous protection, 2 240 sous vigilance et 880 sous intervention. Plage, lagunes et zones humides environnantes sont concernées, y compris les communes de Lattes, Pérols et Frontignan. Le complexe lagunaire joue ici un rôle paysager déterminant après la fermeture des anciens salins, et les activités agricoles sont très présentes. Le lido et le bois des Aresquiers apportent une note inédite à l'interface terre/mer. Les enjeux environnementaux de protection maritimes, lagunaires ou terrestres situent bien la fragilité d'un espace soumis à d'intenses agressions au pied la carrière calcaire de la Gardiole et des anciennes zones industrielles de Frontignan.

L'ensemble Baie d'Aigues-Mortes/Etang de l'Or constitue un dernier domaine à forts enjeux environnementaux. Sur les 11 700 ha du secteur, 1 020 sont protégés, 760 sous vigilance et 920 sous intervention. La pression urbaine est ici maximale tant en besoin de sol qu'en pollutions, infrastructures et fréquentations. Fragilité de la lagune (qualité des eaux), des rivages, du front de mer et de l'intérieur, des milieux dunaires... exigent une intervention soutenue et permanente de l'action publique ne serait-ce que pour maintenir les équilibres bio-écologiques.

Les fleuves côtiers sont des traits d'union vers le littoral mal valorisés à cause notamment de leur régime méditerranéen et de la conception d'exutoire qui leur était attachée. Les travaux sur le cours du Lez, ceux envisagés sur l'Orb, l'Hérault au cœur de la cité agathoise ouvrent de nouvelles

perspectives par le traitement des berges, la sécurisation face aux inondations, l'aménagement de voies et d'itinéraires doux, la navigabilité de leurs cours inférieurs. Principe des trames vertes et bleues.

Des enjeux d'urbanisation

L'espace du littoral héraultais est, dans tous ses secteurs sous pression de l'urbanisation, intense et métropolitaine à l'est, plus traditionnelle et portant sur les interfaces terre/mer et les plages installées en Agathois/Biterrois, sur les communes bordières de l'étang de Thau. Le pavillon individuel a longtemps guidé la distribution des formes urbaines et généré une forte consommation d'espace. La densification s'avère indispensable face à une demande résidentielle qui s'accroît. Habiter sur le littoral n'est plus s'éloigner de la ville. Sur l'ensemble des 26 communes littorales, la moitié des 205 000 logements sont en résidences principales, mais les résidences secondaires représentent 45% du stock de logements. Les deux stations « Racine » en regroupent 50% et cinq stations traditionnelles (Carnon, Palavas, Valras, Marseillan et Vias) 25%.

La cabanisation demeure une forme d'expression de la conquête résidentielle de l'espace littoral, marginale et de repli certes, mais son maintien souligne combien cet espace de nature reste envié par ses qualités et ses proximités urbaines.

Des enjeux de desserte

Le littoral héraultais est donc densément occupé, fait l'objet d'un désir de rivage et a bénéficié au cours des cinquante dernières années d'importants investissements en termes d'infrastructures, essentiellement routières. L'enjeu est de resituer la problématique de sa desserte par la route face à la fragilité du lido (Grand et Petit Travers, Lido de Sète à Marseillan) et des zones humides.

Les enjeux se situent donc en termes de mode de desserte de la plage (question du tramway entre Montpellier et la mer) et de liaison entre les plages par des modes plus adaptés aux milieux traversés (modes doux).

Le canal du Midi et celui du Rhône à Sète sont des traits d'union insuffisamment valorisés à l'échelle du littoral dans son ensemble.

Des enjeux économiques

L'importance économique du littoral héraultais situe la dimension des enjeux de son développement. Sète, Agde comptent plus de 10 000 établissements actifs (30% des établissements, 34% des emplois), Frontignan, Lattes, Pérols, Mauguio et La Grande-Motte tout autant (37% des emplois), ce qui explique l'importance des mobilités professionnelles sur le littoral. Les activités du présentiel y sont en moyenne deux fois plus importantes que celles du secteur productif, ces dernières étant plus généralement localisées dans les petites communes moins marquées par le secteur tertiaire.

Atténuer la part des migrations journalières est un enjeu de taille dans un espace soumis à d'intenses mobilités en saison vers les villes, vers les enseignes économiques de leurs périphéries.

Des enjeux portuaires

Que ce soit à La Grande-Motte ou sur le littoral du Biterrois, l'enjeu portuaire porte essentiellement sur l'augmentation des capacités, la modernisation des infrastructures, une meilleure intégration des activités nautiques selon les principes du Grenelle de l'environnement, une amélioration de la qualité

des eaux et une diminution des pollutions. La promotion des multiples ports de plaisance maritimes est « un axe majeur du projet de territoire 2015-2025 » (CA Béziers Méditerranée). Sur les espaces de proximité, la mutualisation des moyens et la coordination des actions sont envisageables.

Le port de Sète doit affirmer sa place tant sur le plan régional que dans le contexte méditerranéen sur le plan des échanges commerciaux, sur celui de la croisière, récemment ouverte et en forte croissance. Les ports de plaisance liés au canal et aux lagunes constituent un enjeu pour le développement d'un tourisme de découverte, en accord avec la qualité des espaces traversés. Ils apparaissent très complémentaires de ceux qui ont colonisés les chenaux littoraux et seront autant de points d'appui dans une conception de cheminements doux articulés sur les lagunes.

Des enjeux d'intégration urbaine et régionale

Ils situent le rôle d'animation que jouent Montpellier et Béziers d'une part, le besoin d'une meilleure articulation entre le tourisme sur le littoral et celui qui anime les cités et sites de l'arrière-pays, du cœur d'Hérault, des garrigues du Pic Saint-Loup jusqu'à l'Aigoual, de l'Espinouse et du Larzac.

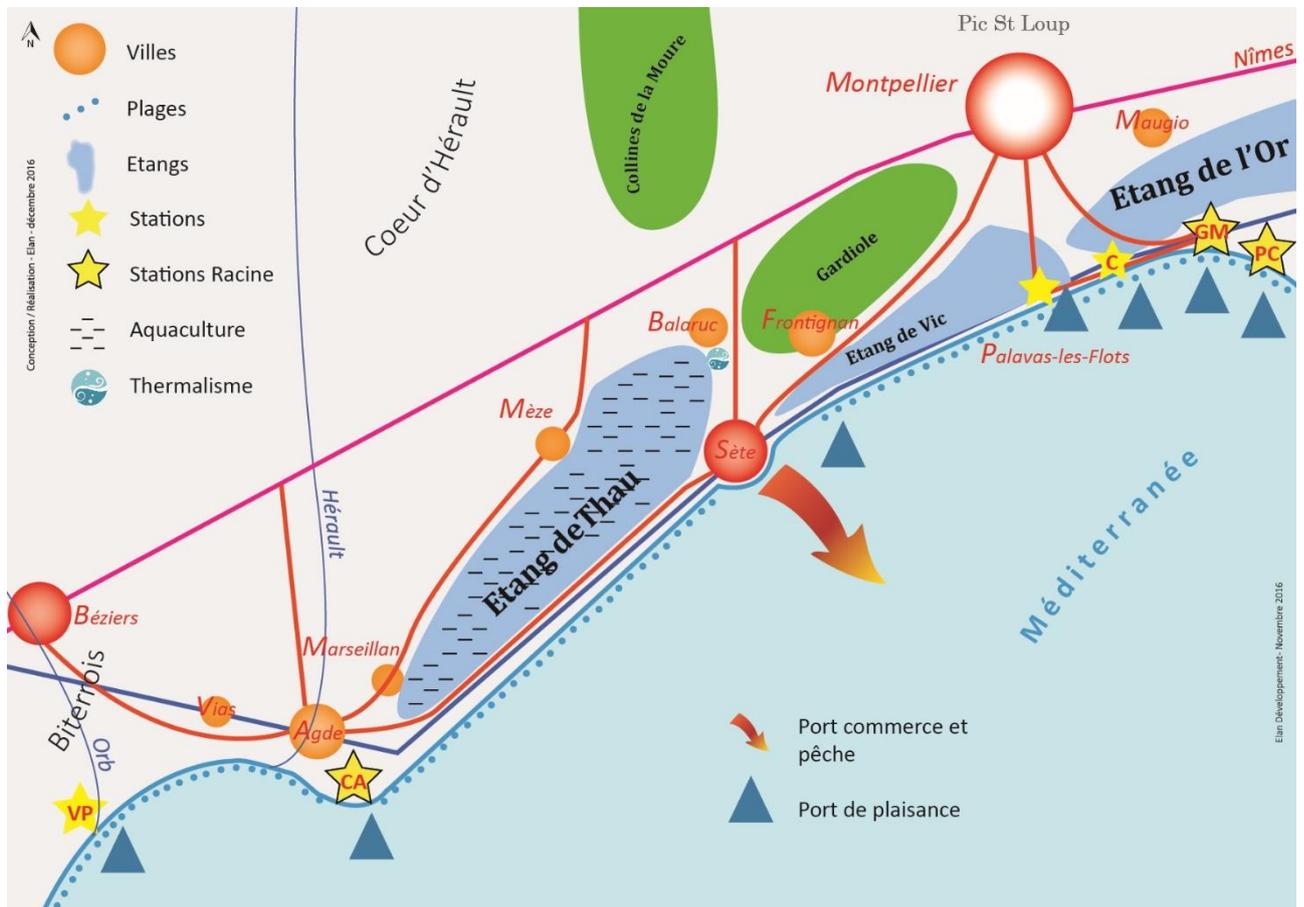
Une nouvelle conception du tourisme, des options d'aménagement de circuits,...

Visions stratégiques pour un développement raisonné

Cinq pistes révélées intégrant les échanges tenues lors des ateliers territoriaux et qui oriente un constat majeur - Le littoral héraultais est celui qui doit permettre d'inverser les tendances du « tout tourisme » tel que la Mission Racine l'avait mis en chantier :

- Ouverture sur les horizons maritimes méditerranéens
- Articulation avec les potentiels économiques et patrimoniaux du territoire départemental
- Stratégie de modernisation, d'agrandissement et d'améliorations techniques des ports de plaisance
- Recherche de solutions alternatives à la route
- Intégration des lagunes à une dynamique de protection/valorisation par des modes doux et durables

La carte ci après chorématique réalisée par ELAN reprend les principales composantes du littoral de ce secteur.



4. Le département des Pyrénées-Orientales

Le littoral catalan est tout d'abord dans la continuité du modèle languedocien, celui d'un étroit lido projeté au-delà de la lagune, accompagné par les bourgades de la plaine proches disposant de leur plage. L'ensemble s'achève à la plage du Racou, là où s'annonce le deuxième type de littoral, celui des Albères rocheuses — la Côte Vermeille — qui tombent dans la mer par une série de caps et de criques. Entre le Racou et Cerbère, une vingtaine de kilomètres, mais un autre univers, une autre façon de voir la mer, d'inscrire le port dans un paysage, de dresser les horizons de la ville, de construire finalement un imaginaire littoral. Sans oublier que la mer offre aussi d'autres reliefs sous-marins, d'autres richesses protégées au sein de la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls sur quelque 650 ha (création en 1974).

Deux stations sont nées de la Mission Racine, Port-Barcarès, si proche et dans la continuité de Leucate que l'on cite rarement l'une sans l'accoler à l'autre, et Saint-Cyprien au Sud, comme un point final à une ambition sur le sable. D'autres ont poussé sur le lido, au gré des opportunités foncières et des autorisations municipales, comme des tentacules de Perpignan et des bourgades rurales ou péri-citadines de la plaine : Torrellilles-Plage, Sainte-Marie-Plage, Canet-Plage, Saint-Cyprien-plage, Argelès-Plage... Les lagunes s'achèvent avec l'étang de Canet. Le Tech, la Têt, l'Agly viennent rompre la marqueterie de la huerta et l'alignement du lido par un étroit sillon vert et bleu.

60 kilomètres de côtes, sableuse et rectilignes, rocheuses et découpées pour fonder une destination touristique que les stations « Racine » ont inscrites dans une trajectoire de séduction d'une clientèle extérieure qui ne faisait jusque-là que passer vers les plages de la Catalogne du Sud, Barcelone et au-delà.

Sable et lagune, rocher et Pyrénées, la Méditerranée comme horizon pour ces deux mondes. Ici des stations conquérantes, des ports et des villes qui s'étaient. Là des criques comme abri, des petites villes-ports resserrées contre le flanc de la montagne, comme des fenêtres sur la mer.

Et Perpignan, au centre de son département, en front de littoral ou presque tant les communes de sa périphérie jouxtent les horizons marins, tant s'y rendre est une habitude pour les citadins.

Deux secteurs bien distincts

Le lido catalan, suite et fin de la côte languedocienne, avec l'étang de Salses, la plaine de la Salanque et la Marena de Canet-en-Roussillon, les atterrissements du Tech dans le bassin de vie d'Elne. 11 communes littorales regroupent 85% de la population littorale. Canet, Saint-Cyprien et Argelès dépassent les 10 000 habitants, Saint-Laurent-de-la-Salanque les approche. Toutes les communes ont bénéficié des retombées touristiques et les plus petites, Saint-Hippolyte et Saint-Nazaire, longtemps bourgs agricoles, comptent aujourd'hui plus de 2 500 habitants.

A l'opposé, les quatre petites villes de la côte rocheuse sont plus éloignées de la croissance urbaine venue de l'extérieur, en quelque sorte plus à l'abri des extensions que le tourisme littoral a suscité au Nord, plus « protégées » sur le plan patrimonial, plus à même de valoriser leur image, de port, de santé, de couleur, de culture, de frontière, image toujours associée à la mer et à la montagne.

Enjeux environnementaux

Le Conservatoire a clairement défini les enjeux du littoral catalan selon trois grands espaces, celui de l'étang de Salses, celui de la plaine du Roussillon, celui des Albères.

Le complexe lagunaire de Salses/Leucate/Barcarès couvre quelque 13 000 ha dont 260 sont sous protection, 650 sous vigilance et 2 060 sous intervention. L'enjeu, outre la nécessaire protection des écosystèmes, lacustres et littoraux, est d'y maintenir des activités traditionnelles, la conchyliculture, la pêche et sur les bordures la viticulture alors que le tourisme littoral tend à leur réduction par dégradation relative des milieux.

Le littoral de la plaine roussillonnaise jusqu'à Argelès s'étend sur 10 500 ha dont 1 300 sont sous protection, 200 sous vigilance et 820 sous intervention. L'enjeu majeur relève de l'urbanisation quasi continue du lido avec très peu de coupures naturelles (celles des fleuves essentiellement) et d'une forte fréquentation. L'artificialisation des sols est une constante accompagnant la dégradation des milieux et le recul du maraichage. Le trait de côte recule et doit faire l'objet de mesures de protection. L'interface Terre/mer concentre l'essentiel des enjeux d'aménagement.

La côte Vermeille offre un tout autre contexte dont les paysages constituent le cœur des préoccupations environnementales. La surface totale de 6 000 ha comprend 90 Ha sous protection, 180 sous vigilance et 250 sous intervention. Il convient d'y ajouter les 650 ha de la Réserve marine. « La pression anthropique y est croissante » (Conservatoire) notamment sur les zones terrestres ouvertes à l'urbanisation et aux fréquentations de loisirs. L'anse de Paulilles reste un modèle d'aménagement de l'interface Terre/mer.

Enjeux urbains et résidentiels

Sur les 15 communes littorales, la part des résidences principales est de 25% inférieure à celle des résidences secondaires qui concernent plus de 52 000 résidences soit 55% du parc résidentiel total (95 000 logements). Les résidences secondaires constituent à 86% le parc résidentiel du Barcarès, à 66% celui de Saint-Cyprien, mais seulement à 49% celui de Banyuls et 37% celui de Port-Vendres. La résidence secondaire est quasi absente dans les petites communes plus rurales de la plaine.

L'héritage Racine est ici comme ailleurs sujet à renouvellement sur le plan de l'immobilier de loisirs. Par ailleurs, les petites villes du littoral intégrées dans le réseau urbain roussillonnais portent les traces de leur héritage : centres anciens dégradés, extensions périphériques souvent désordonnées. Les projets de requalification relèvent d'une dynamique de centralité qui s'ajoute au retraitement de leur façade en front de mer. Le cas d'Argelès dont le projet traite de la réhabilitation de la digue du port, de la promenade en front de plage et de protection de celle du Racou illustre parfaitement cette problématique complexe de « renaissance » prenant valeur emblématique.

Enjeux économiques

Ils sont essentiellement liés au développement de l'emploi, à l'accueil et à la modernisation des ports de plaisance. Les communes littorales comptent quelque 11 500 établissements actifs surtout à Canet, Argelès et Saint-Cyprien (45%) dans le commerce et les services qui leur donne deux fois plus d'activités liées au secteur présentiel que productif (trois fois plus au Barcarès). Elle disposent de 23 500 emplois, les pôles principaux étant Argelès, Canet-en-Roussillon, Elne, Saint-Cyprien alors que Banyuls, Port-

Vendres et Collioure paraissent moins affectés par les logiques d'implantations urbaines sous influence de Perpignan et offrent un quota d'emplois plus en rapport avec leur population résidente.

Argelès, Canet-en-Roussillon et Collioure concentrent l'essentiel de la structure hôtelière (70% des établissements et 75 % des chambres). Les stations sont sur ce plan sous représentées, ce qui témoigne d'un sous équipement relatif. 50% de l'hôtellerie de plein air se trouve à Argelès, et 20% des emplacements dans les deux stations « Racine ». Si ce n'est Sainte-Marie sur laquelle se sont portés des investissements, les autres communes sont peu présentes en termes de structures d'accueil hors résidence.

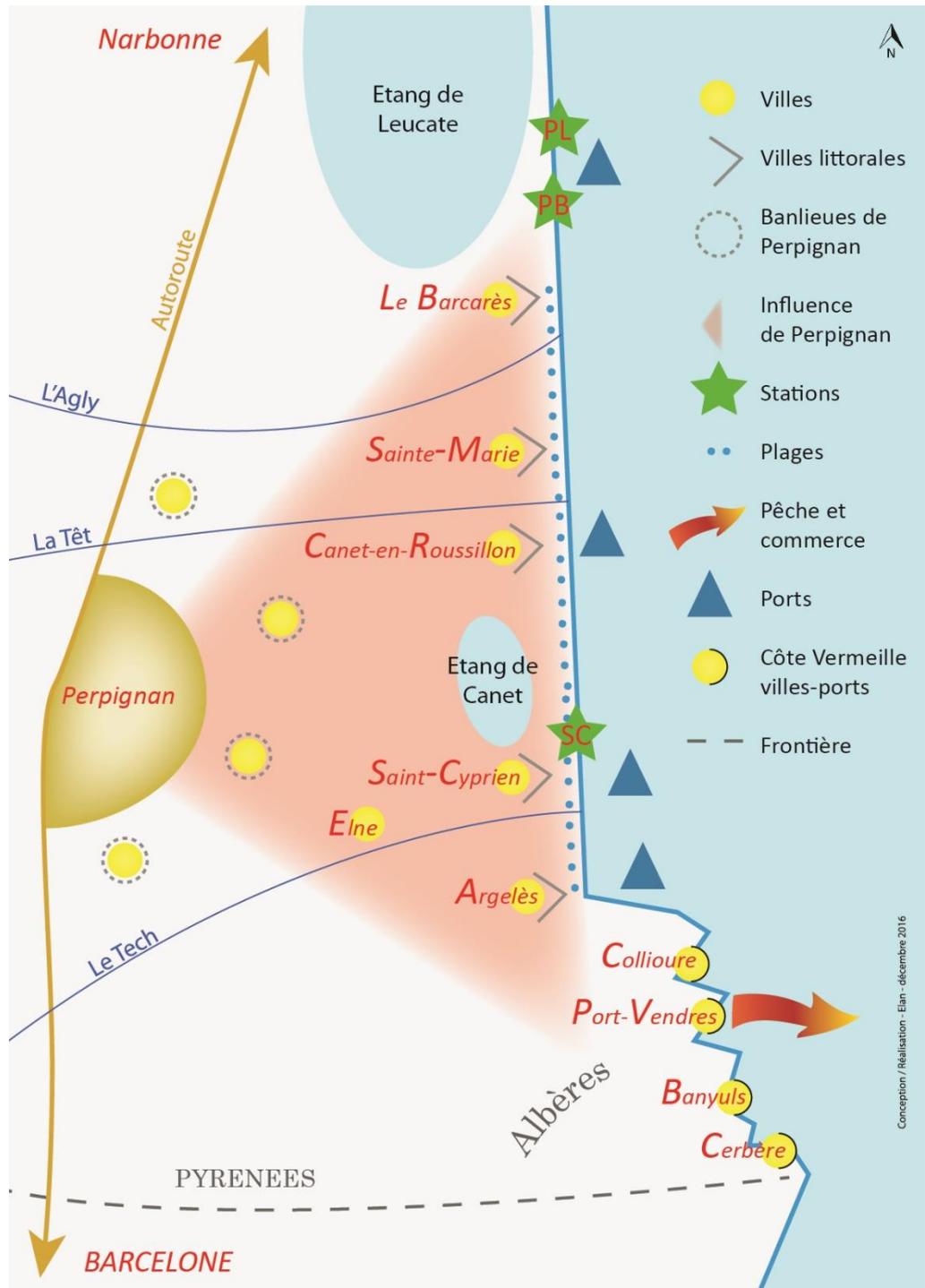
La modernisation des ports représente un autre enjeu important pour le littoral catalan. Associé à une stratégie de requalification de l'interface Terre/mer, le port est l'élément central de tout projet centré sur le développement de l'économie touristique et de revalorisation des structures urbaines par ouverture du port sur la cité. Le projet de Canet-en-Roussillon fait figure de modèle pour renforcer la filière de l'économie nautique par un aménagement conséquent de l'environnement du port et le développement d'une économie des loisirs.

Visions stratégiques pour un développement raisonné

Six pistes révélées intégrant les échanges tenues lors des ateliers territoriaux :

- L'intégration des espaces urbains littoraux aux dynamiques de Perpignan ne souffre pas d'insuffisances rédhibitoires, la proximité de la capitale catalane expliquant ce rapport. La vision stratégique est donc de conforter les liens entre les villes du littoral et celles de l'arrière-pays, notamment celles du piémont pyrénéen pour que mer et montagne soient associées en complémentarité d'attractivité.
- Renforcer les liens et les mutualisations entre les cités de la Côte Vermeille en ce qui concerne leur attractivité touristique et les politiques d'image.
- Valoriser tout projet qui intègre le port et la ville en termes d'aménagement
- Confirmer les attaches culturelles et patrimoniales, notamment pour les cités de la Côte Vermeille
- Améliorer les assises économiques de Port-Vendres à partir d'une réflexion portant sur les trois ports de commerce de la région. Des complémentarités doivent naître entre Sète et Port-Vendres
- Contribuer à initier des relations maritimes entre les villes portuaires de la région Occitanie et multiplier les attaches entre les ports catalans et ceux de Catalogne du Sud.

La carte ci après chorématique réalisée par ELAN reprend les principales composantes du littoral de ce secteur



B. Synthèse trans secteurs mise en perspective avec la démarche Plan Littoral 21

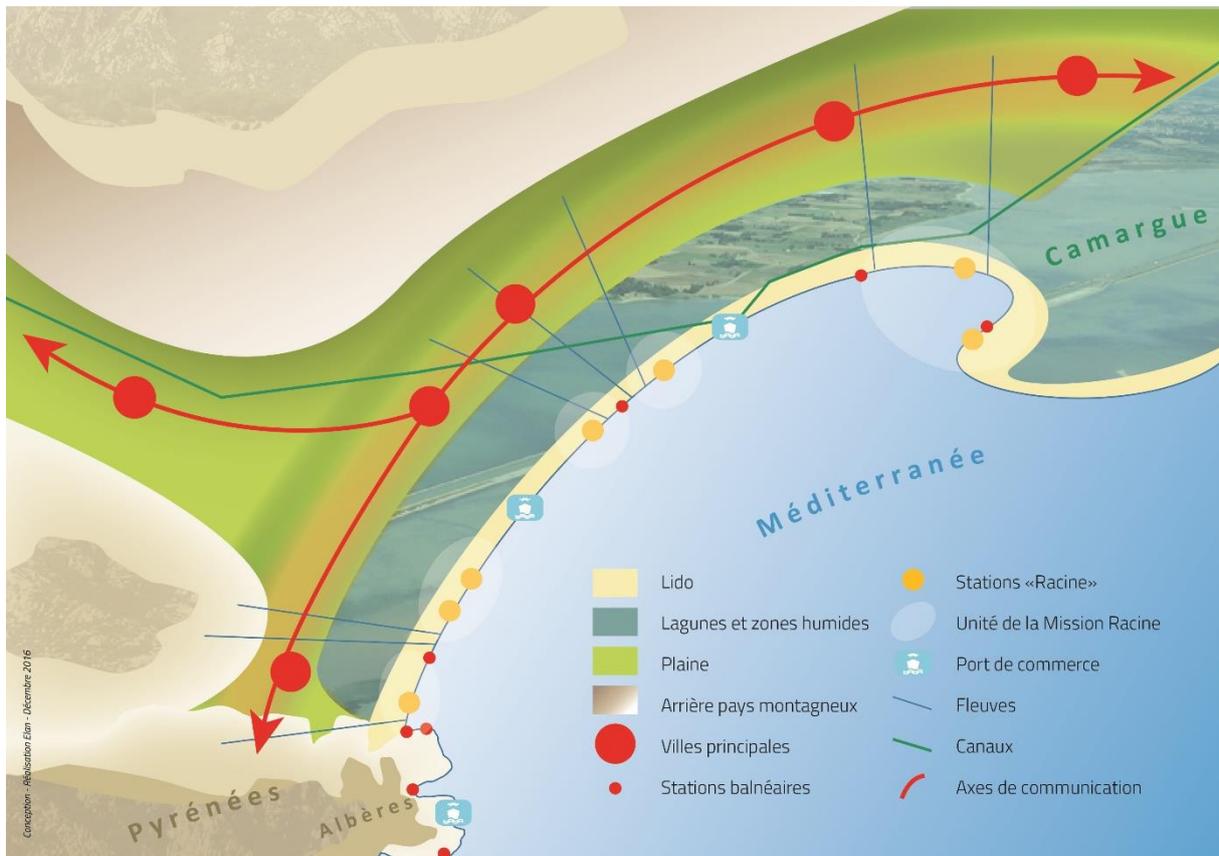
L'inventaire des enjeux dans les quatre secteurs de référence présentés ci avant a conduit à formuler une vision plus globale, plus synthétique mise en perspective avec la démarche Plan Littoral 21, afin d'éviter l'éparpillement des actions et de favoriser la mise en œuvre d'une stratégie collective plus efficace, moins coûteuse et plus à même de déboucher sur des mutualisations possibles de procédures et de moyens.

Le périmètre d'enjeux de la Vision Littoral 2050 est composé de différentes interdépendances spatiales représentées sur la carte et le tableau qui suivent.

En front, l'arrière-pays de montagnes (Pyrénées et Massif Central) précédé de plateaux (les Causses) et de garrigues calcaires, dresse ses altitudes et ses sommets qui sont autant d'observatoires sur les avant-pays et le littoral. La plaine, souvent qualifiée de « couloir » tant elle a concentré les grandes infrastructures, présente en fait des horizons toujours bien délimités et ne cesse d'aborder aux rivages des lagunes. Celles-ci qualifient l'espace régional dans ses adresses maritimes comme un espace de transition aux écosystèmes riches mais fragiles, dominé par une économie de petits métiers et d'exploitation de la ressource (thermalisme, sel...), source de paysages singuliers et insolites. Le littoral dessine alors un double rivage, celui tourné vers la lagune, celui qui regarde la mer, le lido étroit cordon dunaire, conquis et de plus en plus amenuisé à sa plage, jouant au trait d'union entre les deux. La côte Vermeille, rocheuse et découpée, introduit une note divergente dans l'interface terre/mer bien qualifiée par des enjeux spécifiques en Roussillon. Les horizons marins, nuancés selon les lieux, prennent sens à partir d'une toile commune, celle exploitée lors de la mise en tourisme (des plages en pente douce, un vent favorable à la voile, des ports à creuser, des plages à engraisser sans cesse...). Les fonds longtemps négligés offrent des richesses à découvrir et dont il convient de garantir la sauvegarde.

Le modèle graphique ci -après résume cette architecture et les configurations qui l'accompagnent : pluralité d'espaces, de paysages et de couleurs, un littoral Arc-en-Ciel qui raccorde deux arrimages emblématiques, la Camargue et les Albères, et participe au maillage général du territoire. Le tableau qui suit énonce, en relation avec les quatre volets du Plan Littoral 21, quelques thématiques vues comme levier d'actions.

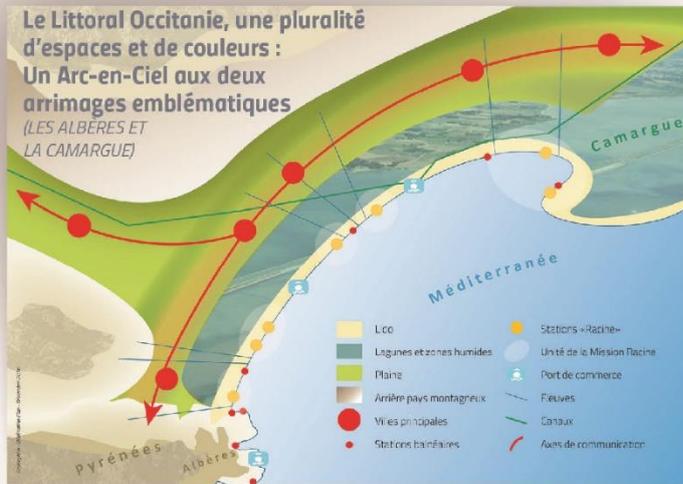
Ci après la carte chorématique ci-après a été réalisée par ELAN.



C'est cette architecture de paysages et de territoires qui doit résonner lorsque l'on évoque le futur d'un littoral trop longtemps confiné à l'étroitesse de son trait de côte. Les quatre volets du Plan Littoral 21 largement adossés à la configuration de l'interface terre/mer, ont été corrélés avec les déclinaisons locales des sites départementaux selon l'idée motrice des interdépendances inter territoriales. Se construit alors progressivement un espace littoral qui prend sens au cœur même de l'échelle régionale tant les inter dépendances en sont fondatrices (Cf tableau page 27)

Pour rappel, les 4 volets du Plan Littoral 21

- « **Un volet aménagement** pour appuyer les communes et les intercommunalités dans la mise en place de projets équilibrés de développement territorial tenant compte de la nécessaire cohabitation entre la population permanente et les touristes (lutte contre les volets clos) et du développement de transports durables »
- « **Un volet économique** pour développer l'activité des ports de commerce, la pêche et l'aquaculture, et les filières industrielles liées à la croissance bleue, avec un accent particulier sur l'éolien offshore »
- « **Un volet touristique de requalification** des stations littorales et des ports de plaisance, pour restructurer et réhabiliter l'offre immobilière majoritairement en copropriété et de services, tant en matière de taille et de confort des hébergements qu'en matière d'offre de loisirs et d'activités multisaisonniers, et en traitant du logement des saisonniers »
- « **Un volet environnemental, avec la gestion du trait de côte, du risque accru de submersion et de la fragilité du cordon dunaire par la mise en œuvre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 et le repositionnement des activités, l'écoconception des investissements portuaires, le développement de récifs artificiels, et enfin la préservation de la qualité des eaux et des habitats** ».



Situation actuelle

Espaces d'interdépendance	Environnement	Aménagement	Tourisme	Economie
Arrière pays : plateaux / garrigues et montagne	<ul style="list-style-type: none"> Nombreux fleuves côtiers Forte valeur patrimoniale (montagnes) Parcs Naturels 	<ul style="list-style-type: none"> Liaisons complexes villes/stations balnéaires/littoral Transports maritimes peu développés Crues dévastatrices 	<ul style="list-style-type: none"> Canal du Midi en déclin Proximité des montagnes et du littoral Cités antiques proches du littoral 	<ul style="list-style-type: none"> Proximité des centres universitaires et de recherche Proximité des centres administratifs, des services
Plaine littorale	<ul style="list-style-type: none"> Ressources en eau vulnérables Espaces agricoles remarquables Paysages marins et littoraux délaissés 	<ul style="list-style-type: none"> Erosion et stérilisation des terres Mitige des espaces agricoles naturels 	<ul style="list-style-type: none"> Produits régionaux de grande qualité Agro-tourisme insuffisamment développé Métropoles et réseaux de villes proches du littoral 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de valorisation agriculture par des circuits courts Savoir faire en matière de valorisation et protection des ressource en eau
Absence de liaison entre les très nombreux espaces littoraux (zones humides, étangs, lagunes)				
Lagunes / Bassin / Etangs / Canaux	<ul style="list-style-type: none"> Systèmes lagunaires eutrophiés, dégradés Zones humides remarquables Qualité des eaux en voie de dégradation Prolifération des moustiques 	<ul style="list-style-type: none"> Flux polluants croissants Manque de liens transversaux entre stations Problème de stationnement Présence de « marinas lagunaires » 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de développement du tourisme vert Nombreux espaces à découvrir De grands espaces à valoriser 	<ul style="list-style-type: none"> Forte activité de pêche Milieux favorables à l'aquaculture (écloserie) Nombreuses salines existantes Activités de conchylicultures
Infrastructures littorales Ports / Marinas / Zones d'activité / ...	<ul style="list-style-type: none"> Impacts forts des activités sur le milieu naturel (faune, flore) 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de zones d'activité Nécessité de dragages De nombreux ports disséminés 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de musées d'archéologie /centres pour séminaire/... Activités de croisières peu développées 	<ul style="list-style-type: none"> Peu d'activités liées à la mer
Stations Balnéaires	<ul style="list-style-type: none"> Stations déconnectées de leur environnement naturel 	<ul style="list-style-type: none"> Constructions anciennes, vieillissantes et inadaptées aux touristes 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'espaces attractifs 	<ul style="list-style-type: none"> Stations déconnectées du monde marin
LIDO Cordon Rivage	<ul style="list-style-type: none"> Echanges lagunes/mer perturbés Paysages non valorisés Rôle protecteur naturel mis à mal 	<ul style="list-style-type: none"> Forte érosion littorale Disparition de certaines plages Occupation du lido par de nombreuses constructions 	<ul style="list-style-type: none"> Phares et promontoires rocheux insuffisamment valorisés «Valorisation, adaptation, relocalisation des Cabanes» 	<ul style="list-style-type: none"> Dispositifs de lutte contre l'érosion
Mer	<ul style="list-style-type: none"> Qualité des eaux satisfaisantes mais vulnérables Parc naturel marin du Golf du Lion : atout majeur Aires marines protégées (sites Natura 2000) 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'îles Fonds marins peu profonds Peu de ports en eau profonde Courants marins faibles 	<ul style="list-style-type: none"> Activités sportives marines en plein essor Très grand nombre de bateaux de plaisance Activités de plongée 	<ul style="list-style-type: none"> Stocks halieutiques menacés Activités piscicoles peu développées Projets éoliens flottants Routes maritimes méditerranéennes sous développées

C. Des enjeux transversaux

Le littoral languedocien et catalan a basculé depuis le Mission Racine dans le modèle original du « Tourisme pour le plus grand nombre » avec toutes les conséquences induites par cette trajectoire, sur le plan de l'occupation de l'espace — le choix d'un parti pris, l'urbanisation du lido —, sur celui de l'environnement — banalisation, pollution, surfréquentation, fragilité, dégradation, artificialisation, érosion... —, sur la nature des relations qui se sont construites entre le littoral et son arrière-pays, de plaine, de garrigues et plateaux, de montagne, urbain et rural.

Dans tous les cas de figure, il s'agit de reformuler une trajectoire de développement qui permette de renouveler la dimension emblématique du littoral et de l'affirmer comme espace d'ancrage de la nouvelle région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Neuf lignes de force pour caractériser des enjeux transversaux portant sur l'entité littorale dans son ensemble (les adaptations locales seront évoquées sous forme de déclinaisons spécifiques).

1. Un trait de côte fragile, le lido, une image qui s'est dégradée et a perdu en sens...

Autant le lido a concentré les regards et l'essentiel des investissements de la Mission Racine, autant il est l'objet d'agressions, de dégradations et de risques qui ont porté atteinte à son intégrité et ont contribué à multiplier les périmètres et dispositifs de protection, avec à son apogée la loi littoral qui a sacralisé — sanctuarisé — les espaces littoraux sans en porter finalement valorisation pérenne.

La côte languedocienne à l'exception de la côte Vermeille, c'était dans la perception et l'imaginaire collectif d'abord de vastes étendues de sable, des dunes, un linéaire mal occupé, quasiment vierge tant les stations balnéaires y étaient de petite taille et dépendantes des pratiques saisonnières de loisirs des citadins proches. Le Grau-du-Roi, Palavas, Valras-Plage, Narbonne-Plage, Canet-Plage... sont les plages des villes voisines. La station « Racine », imposée par l'Etat et programmée, se définit en soi comme un univers dédié au tourisme afin de capter les flux « descendant » vers l'Espagne. Elle a entraîné dans son sillage la multiplication des espaces urbanisés, comme réponse au désir de vacances et volonté de participer à la dynamique économique dont elle était porteuse. Les conquêtes successives du lido ont alors densifié un espace fragile, creusé des ports nautiques, donné corps à une organisation accumulative de résidences de vacances dont la cohérence et l'harmonie posent problème.

Face à la stagnation de la fréquentation, crise économique et troubles en Méditerranée offrent paradoxalement des capacités de rebond au littoral languedocien, fidèle dans ses représentations à l'image d'un tourisme populaire relativement bon marché.

L'enjeu est donc de prendre la mesure d'une organisation qui paraît avoir atteint ses limites tant en termes d'occupation de l'espace que de modèle de conception du tourisme. A condition de redéployer une vision nouvelle, un nouveau Plan Littoral régénérateur d'une nouvelle image.

Le lido doit retrouver la réalité de son positionnement, celui d'un bord de mer aux horizons libres et larges, et révéler les autres espaces porteurs de regards et de redéploiement :

- Là où se négocient des points d'ancrage maritimes, d'arrimage urbains

- Là où s'identifient des paysages de référence en interfaces avec les espaces lagunaires et zones humides
- Là où se révèle son caractère distinctif, quand s'étale la lagune, quand se dessine un canal, que se creusent les graus et les passages, mélange des eaux et ouvertures vers les horizons marins

A ses extrémités, deux figures emblématiques :

- La Camargue, de l'Espiguette et des salins, toute de sable, de terre et d'eau, multiplie les espaces de nature protégés
- Les Albères, la Côte Vermeille ajoute ses paysages, ses villes, ses ports, ses criques et ses caps, un littoral différent contre point rocheux du lido sableux.

Le principe de dualité — la plage/la ville, la mer/la lagune, la station/l'écosystème, le dense/le vide — donne sens pour construire une véritable politique de valorisation du littoral languedocien et catalan, de l'Espiguette à Argelès, plage du Racou.

Ajoutons-y l'enjeu d'une stratégie de valorisation médiatique du littoral, à partir du lido certes, mais avec inversion du regard, intégration de la multiplicité des compositions du trait de côte et articulation des éléments de paysage qui s'y raccordent.

2. De milieux en paysages. Le littoral doit être appréhendé dans toute sa richesse environnementale et paysagère. Peintres et photographes ont su — savent — en extraire les valeurs qui l'inscrivent dans l'espace de l'esthétique, de l'émotion et du désir. La mer, les lagunes, le sable, le rocher certes, mais aussi tout ce qui contribue à « épaissir », à enrichir les représentations en prenant appui sur les faits de nature et les ressources des milieux. Tout promontoire, toute colline, toute « montagne » donne à lire les paysages du littoral dans leur imbrication de formes, de lignes, d'horizons. Prendre de la hauteur est indispensable. La Gardiole, la Clape, le Mont Saint-Clair au plus près, les belvédères de la garrigue (Pic Saint-Loup, Pic de Baudille, crêtes des Corbières), ceux des Albères (Tour Madeloc) et le Canigou offrent des vues sur les étendues marines qui soudent les paysages. Ce qui incite à promouvoir la découverte en prenant de la hauteur. Les enjeux de paysage sont ici de mise en scène par le regard ce qui implique la correction des dégradations, protection, valorisation esthétique et naturaliste, restauration de la biodiversité des systèmes lagunaires, dunaires et marins. Le rôle du Conservatoire du littoral et de tous les acteurs portant regard et actions en termes d'environnement pourrait conduire à la mise en place, différée depuis 2005, d'un observatoire régional de la biodiversité dont la préfiguration a été relancée en 2013-2014 par la DREAL.

La vision du littoral à l'horizon 2050 ne peut s'extraire d'une adaptation indispensable au changement climatique et à ses effets sur le niveau des eaux. Cette question qui justifie dès à présent des mesures préventives doit faire l'objet d'un suivi méthodique avec progrès des connaissances, extension des réponses en termes d'ajustement et d'accommodation (exemple habitat sur l'eau...), recherche de solutions techniques et sociales situant les champs des possibles et des innovations.

3. Vivre et valoriser les ressources patrimoniales

Souvent qualifiée de « peu accueillante », la côte languedocienne et catalane n'en constitue pas moins depuis plusieurs millénaires (au moins six pour qualifier le trait de côte d'aujourd'hui) un espace à la fois attractif et répulsif. Attractif, il est siège d'ouvertures et de métissages multiples avec les cultures du monde méditerranéen (grec, étrusque, romain, catalan). Les ports antiques d'Agde, Narbonne, Lattes en témoignent, Ensérune en promoteur, la Via Domitia en ceinture, le canal des Deux Mers comme trait d'union, le port royal de Sète pour l'unir au vaste monde, le commerce transméditerranéen du Moyen-Age au XXème siècle sont autant de signes de sa place et de son rôle maritime. Le tourisme balnéaire et les stations « Racine » confirment ses capacités d'attraction, lui accordent des paysages urbains et des infrastructures « modernes ». « Peu accueillant », il a, au cours de l'histoire, suscité crainte et aversion. Malsain (malaria, moustiques...), soumis longtemps aux actes de piratage, il doit être aménagé, protégé. Les fortifications médiévales ou modernes d'Aigues-Mortes au fort de Salses et à Collioure sont devenues emblématiques des replis défensifs et de la ressource patrimoniale du littoral.

Celle-ci doit être appréhendée selon deux axes majeurs : celui du patrimoine historique et culturel qui constitue un enjeu de premier ordre en termes de reconnaissance, d'identité et d'attractivité ; celui du patrimoine de nature et d'environnement, « bien commun de la Nation », au caractère non renouvelable et fragile qui exige préservation et protection pour sa conservation et sa valorisation économique durable. La Convention de Faro est le cadre de toute action en ce domaine des patrimoines culturels et naturels, associant leur valorisation à leur insertion dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme pour affirmer à la fois la promotion du dialogue interculturel et le modèle du développement durable de ces espaces. Connaissance, préservation et valorisation sont donc étroitement associées dans toute politique relative à la mise en valeur de la ressource patrimoniale et doivent structurer la démarche du Plan Littoral 21. Trois axes en constituent les bases structurelles : renforcer la préservation de la ressource, valoriser la complémentarité des offres touristiques en liant les différents espaces en réseaux, se donner comme objectif de veiller au développement d'une architecture, d'un urbanisme et de paysages de qualité avec le souci de la cohérence et de l'harmonie.

4. Habiter le littoral

La version du « tout tourisme », simple projection sur un territoire d'accueil des flux touristiques pour en mesurer les besoins en termes de résidence temporaire a généré une stratégie de valorisation de la saison au détriment de l'habitat permanent. On mesure l'inadaptation de l'infrastructure immobilière qui ne répond qu'imparfaitement aux envies des touristes d'aujourd'hui, et est en complet décalage et inadaptation pour une résidence urbaine. L'enjeu de requalification/reconversion de l'immobilier de loisirs se pose au sein des stations « Racine » (le principe de la copropriété y est déterminant), mais aussi, de manière moins brutale, dans la plupart des stations littorales dans lesquelles le vide hivernal (nombre de résidences secondaires) ne facilite pas la création d'équipements pour la population permanente. La dimension économique de cet enjeu implique de réfléchir à des modes

nouveaux d'intervention de la puissance publique et à la mise en œuvre de projets de recomposition des centralités urbaines. Habiter le littoral, c'est ouvrir ses résidences à de nouveaux habitants, étudiants, retraités, ménages actifs, ... c'est penser la mixité... c'est offrir du logement social et des espaces publics remodelés et accessibles, agréables à vivre, c'est donner sens à une architecture « teintée de Méditerranée », offrant des choix novateurs d'intégration de l'eau et des éléments de nature, riche d'émotion et de sensibilité, de signes et de nuances, en rupture avec l'uniformité.

5. **Infrastructures et Mobilités.**

Les enjeux sur ce plan tiennent au fait que l'héritage est organisé selon un principe unique décliné en deux versions techniques. Pour le lido, la route a été pensée et programmée comme la seule infrastructure de desserte du littoral (la voie ferrée Nîmes/Le Grau-du-Roi est une exception depuis que la liaison ferroviaire Montpellier/Palavas a été fermée en 1968, la ligne Perpignan/Le Barcarès ayant été fermée en 1937). L'autoroute A9 dans la plaine littorale est la colonne vertébrale d'un réseau de desserte du littoral qui s'y branche, par des voies dites « rapides », depuis Nîmes jusqu'à Argelès. A leur côté subsiste les routes traditionnelles, reliant villages, bourgs et villes à leur plage. Cette deuxième version technique a fait l'objet d'amélioration pour répondre à l'abondance des flux. Les liaisons entre stations par le trait de côte ne sont pas continues, entre Agde et Sète, Carnon et La Grande-Motte les aménagements de protection du lido ont conduit au recul voire à l'abandon de la chaussée routière. Les petites villes de la Côte Vermeille sont desservies par la ligne ferroviaire Perpignan/Cerbère-Port Bou, maillon traditionnel entre la France et la Catalogne.

Si la route demeure le mode d'expression dominant des mobilités, l'enjeu est d'envisager d'autres réponses pour relier entre elles les unités touristiques — sur terre par des voies vertes par exemple, par mer avec du cabotage entre les ports, au travers des lagunes par les canaux à l'exemple du canal du Midi ou du Rhône à Sète. Pour les relier également aux villes voisines par des transports collectifs en site propre (TCSP comme le tramway, le tram'bus, le bus à haut niveau de services BHNS...) afin d'atténuer la part de la voiture individuelle et de répondre au besoin d'articuler, avec cohérence, le monde du littoral aux pôles multimodaux des villes. Innover en ce domaine révélateur des modes de vie d'aujourd'hui ne peut que renforcer l'attractivité résidentielle du littoral tout en modifiant les images qui lui sont associées

6. **Intégration territoriale.**

L'articulation lido/villes ne fait que traduire les indispensables liaisons qui assureront une synergie souhaitable entre le littoral et les divers territoires de la région. Le littoral, avant-scène de la région, doit trouver compléments à sa vocation touristique et de loisirs dans le réseau des villes et les grands espaces ruraux et de nature de la région.

L'enjeu d'inclusion est non seulement lié aux pratiques régionales de loisirs, mais aussi aux apports que le tourisme littoral peut générer en termes de clientèle et de retombées économiques. Cénatourisme, tourisme d'affaires, de découverte, de patrimoine, de nature, d'aventure trouvent des associations valorisantes avec l'espace littoral.

La dimension culturelle est également un atout non négligeable qui renouvelle et multiplie les regards sur le littoral et les territoires de la région.

D'Agde à la Romanité, le littoral participe étroitement aux fondations. Ses ouvertures sur la Méditerranée expliquent beaucoup de la richesse du Montpellier médiéval et de ses relations avec les terres d'Aragon et de Catalogne. Les conquêtes royales (Aigues-Mortes, Sète) témoignent de son intérêt pour la couronne de France. Le Canal du Midi et celui du Rhône à Sète sont preuve de son insertion dans les mailles de l'économie dominante, des relations avec l'Atlantique et la vallée du Rhône. Sète ne fut-elle pas le port de la Suisse avant d'être celui des relations avec le Maghreb. Autant d'atouts pour reformuler les « attaches » et les intégrations territoriales sur les bases culturelles et économiques.

7. Interfaces, ressources marines et halieutiques, gisement de biodiversité et régénérations des espaces.

Sableuses ou rocheuses, les interfaces terre/mer se jouent en Occitanie à petite échelle. L'enjeu est d'amplifier les échos de ces liaisons structurantes des territoires. L'absence d'île au large ramène l'interface maritime au lido, à son étroitesse. Le littoral se dédouble, côté mer, avec le rivage de la lagune qui peut abriter le port comme autant d'espace nautique gagné sur les eaux, et des résidences en lotissement, alignées sur une deuxième ou troisième ligne. Ce type d'aménagement largement diffusé négocie des enjeux d'entretien ne serait-ce qu'en termes d'accès et de qualité des eaux. L'interface terre/lagune n'est que rarement mis en valeur sinon sous l'angle de la protection des écosystèmes. L'enjeu de valorisation est important lorsque la lagune draine des activités de pêche ou d'aquaculture (étang de Thau), de salins (Aigues-Mortes, Gruissan), lorsque les paysages s'ouvrent à la découverte (Etangs de l'Or, du Méjean, de Salses, de Sigean, de La Palme...). La côte rocheuse négocie d'autres types d'interfaces, au niveau de la crique (valorisation du site de Paulilles), de l'abri portuaire (le site des petites villes-ports), des caps et promontoires autant d'observatoires avancés dans la mer. Ce qui situe largement l'interface sous l'angle de l'esthétique paysagère renforcée en Côte Vermeille par le paysage des « vignes de mer » suspendues sur les pentes.

8. Croissance bleue.

Les enjeux s'établissent là sur le plan du développement économique. La croissance bleue peut devenir la « nouvelle vague porteuse » d'un littoral en mutation, s'affirmant non seulement par le tourisme, mais par tous les ingrédients d'une économie de la mer explorant de nouveaux potentiels, valorisant de nouveaux métiers, de nouveaux gisements d'emplois, de nouvelles filières arrimées à la connaissance, à la recherche et à l'innovation (énergies marines, éolien, ressources halieutiques, nautisme, sécurité marine, ingénierie, gestion des risques, santé et cosmétique, sciences du vivant, technobiologies bleues,...). Cette économie ouverte aux échanges, à l'accueil, à l'ouverture, consolidée par la proximité des deux métropoles de Montpellier et Toulouse, accorde à Sète, le port, un rôle structurant, aux petites villes des fonctions d'animation. C'est là une véritable réinvention du littoral — initialement défini par le sable pour le mettre en tourisme — à partir de la mer, des métropoles, du port, de la ville. D'où l'importance des enjeux de percolation avec les systèmes d'innovation technopolitains, ceux qui diffusent depuis Montpellier, la Méditerranéenne, ses sciences du vivant et de la santé, de la nature et de la biodiversité, depuis Toulouse, plus continentale, riche de ses

technologies du spatial, de l'exploration et de la surveillance du climat et de l'environnement atmosphérique et océanographique, de son Observatoire des Sciences de l'Univers (Pôle « Univers, Planète, Espace, Environnement » UPEE). Le littoral des côtes languedocienne et catalane offre un vaste domaine d'extension de la croissance bleue par ses attaches aux métropoles pôles d'innovation et sa faible valorisation actuelle de la ressource marine. C'est aussi pour la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée une opportunité pour afficher ses capacités de recherche scientifique en ce domaine et intégrer dans ses objectifs les orientations du plan Méditerranée pour la croissance bleue (publié le 25 juillet 2016) visant trois objectifs : « une mer en bonne santé, une économie maritime durable, une gouvernance qui anticipe le changement climatique ».

Sur le plan de la croissance bleue, les enjeux de connaissance (de la recherche à la diffusion de l'information) se doublent d'enjeux d'aménagement liés au développement des activités en mer et de surveillance/contrôle de tous les facteurs qui conditionnent sa mise en œuvre.

9. Mobiliser les différentes sources d'innovations pour assurer la transition vers un littoral Occitanie 2050

Les processus d'innovation constituent le moteur de la démarche stratégique engagée par les acteurs régionaux pour confirmer le cheminement vers un nouveau littoral. Sa marque de fabrique, sa nouvelle ADN, traduit un abandon progressif des images initiales définies de manière unitaire par « le tourisme pour le plus grand nombre » pour accéder à une représentation plus riche, plus variée, plus soutenue d'un littoral porteur d'ambitions renouvelées. Longtemps figure d'exception — celle d'un monde à part, projeté sur un territoire de conquête — le littoral Occitanie 2050 doit s'affirmer comme une entité soudée à ses deux assises, la mer, la terre, co-fondatrice par ses énergies et sa vitalité des identités régionales. Cette transition riche de conséquences implique de nouvelles voies de gouvernance pour répondre aux exigences d'un développement durable exemplaire et la mobilisation des écosystèmes d'intelligence territoriale.

III. Préconisations et leviers d'actions potentiels pour construire une Vision littorale 2050

A. La trajectoire Littoral 2050 : une dynamique de transitions à engager

La Mission Racine fondatrice a redessiné le littoral du Languedoc-Roussillon à partir d'un principe de base : « les 3 S, Sun, Sand and Sea » et d'une nouvelle conception du tourisme littoral: rendre accessible la Méditerranée au plus grand nombre, tout en réalisant par le biais de l'immobilier de loisirs des retours sur investissements conséquents.

Le Plan Littoral 21, préfigure un renouveau de l'esprit de conquête de la Mission Racine : le littoral, la mer, sont au cœur d'une dynamique économique porteuse d'innovations. Mais selon une conception différente qui repose sur l'idée que la Région se doit d'être l'institution compétente pour cristalliser et harmoniser les projets relevant des territoires locaux. Face à une vision centralisée, imposée à des territoires supports, sont affirmés le principe de la coordination et celui de la cohérence souhaitée d'un plan global, somme réfléchie de projets issus des grandes unités de vie de l'espace littoral : communes et intercommunalités. La base est donc au cœur de l'émergence de projets d'aménagement, dont le Plan Littoral 21 réalisera la synthèse et impulsera la réalisation. En ce sens, ce Plan a également pour mission de faire émerger l'idée que le littoral est une ressource commune, partagée, l'Avant-Scène de la grande région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Le Plan Littoral 21 situe donc les grands enjeux, celui de l'évolution du trait de côte fragile face aux aléas et risques majeurs, celui de la qualité de vie et de l'attrait que représente le littoral, celui de l'intégration aux villes de son proche hinterland et aux métropoles régionales, celui enfin de l'économie de la mer, valorisation raisonnée de la ressource et des ports. Il résume la place du littoral au sein de la Méditerranée bien entendu, face au regard de l'Europe du Nord également, pour situer les horizons de référence, avec le souci de participer pleinement au processus d'innovation économique, sociale, environnementale résumé par l'idée de Croissance Bleue. Le Plan Littoral 21 est, au final, une « mission constructive » ajoutant une façon de redécouvrir et mettre en mouvement le littoral après la séquence déterminante de sa « mise en tourisme ».

Une dynamique de transition prend cours qui repose sur un modèle novateur de développement économique, social, environnemental, sur une vision stratégique ayant pour finalité de façonner le littoral du XXIème siècle au travers d'une ambition régionale qualifiée par quatre grandes orientations :

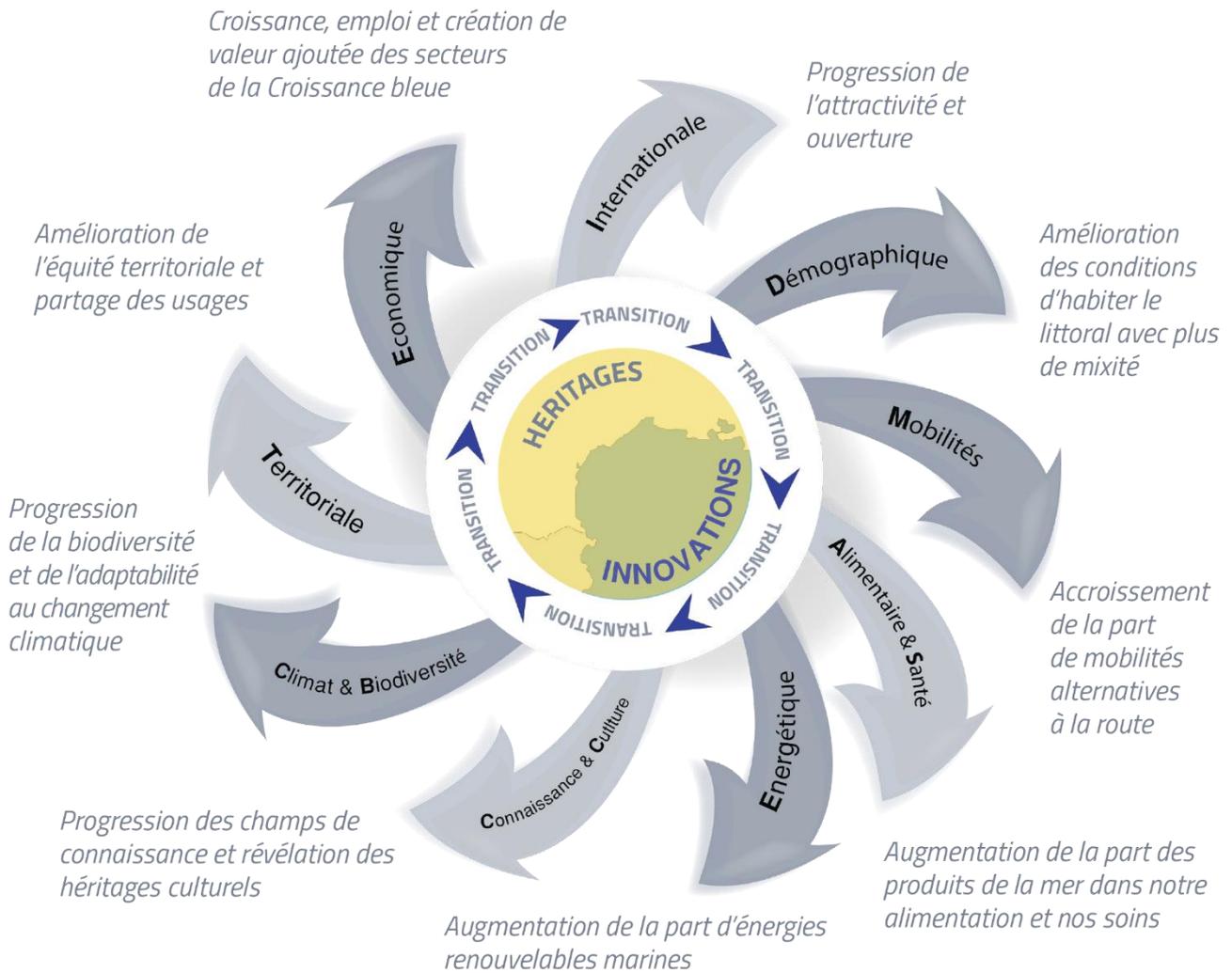
- Transmettre un patrimoine naturel préservé aux générations futures
- Relancer les stations littorales pour favoriser leur attractivité
- Inventer un nouvel écosystème littoral de référence
- Construire l'identité maritime de la région

Pour concevoir le modèle de la transition, la dynamique de construction d'un nouveau littoral a été confronté avec d'une part les héritages, d'autre part le principe d'innovation qui guide les actions d'expérimentation et d'aménagement (sixième partie du Plan régional). Nous avons ainsi défini 9 champs d'actions qui définissent autant d'objectifs pour une transition raisonnée et volontariste de l'espace littoral.

Le modèle graphique ci-après schématise l'ensemble des thématiques retenues porteuses de transitions à engager et les objectifs qui y sont associés, le tout permettant de lire les trajectoires vers un littoral Occitanie 2050.

9 champs de transition :

- La démographie source et témoin de l'attractivité du littoral avec comme objectif central l'amélioration des conditions d'habitat, la montée en gamme de l'immobilier permettant d'assurer une mixité résidentielle plus affirmée
- Les mobilités pour inverser les tendances à l'œuvre depuis un demi siècle, offrir des alternatives à la route et à la voiture individuelle, mieux relier par terre et par mer les stations, mieux les associer à leur hinterland
- L'alimentaire et la santé offrent un champ d'expérimentation et d'innovation important jusqu'à pouvoir initier un modèle régional du « bien être » et du « mieux vivre »
- Le secteur des énergies représente également un terrain propice aux investissements innovants avec comme objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables d'origine marine, notamment l'éolien off-shore
- La culture et le domaine des connaissances (recherches, recherche-action, communication, information...) ouvrent de belles perspectives en terme d'actions innovantes recoupant la promotion des héritages culturels et l'essor des créations et savoirs nouveaux
- Climat et biodiversité ont été associés en relation avec les changements climatiques exigeant d'être attentif aux transitions et aux modifications des conditions environnementales
- Les transitions territoriales s'entendent en termes d'équité, de partage et de solidarité tant au niveau des usages et pratiques sociales, qu'en ce qui concerne les communautés territoriales et leurs capacités d'action
- En termes économiques, l'idée de transition est associée à la croissance (emplois, valeur ajoutée,...) et au développement durable (rapport production/consommation, exploitation de la ressource...), avec en toile de fond l'enjeu de la croissance bleue comme modèle fondateur de nouveaux savoirs et savoir-faire, de valorisation/protection des écosystèmes
- La dimension de l'international a été posée comme neuvième champ de la transition avec comme objectif l'accroissement de l'attractivité de la région, son inscription dans les domaines de la reconnaissance, son ouverture au monde méditerranéen notamment



Le mouvement de transition du littoral ouvre des trajectoires vers des horizons nouveaux associant avec plus de tonicité terre et mer, lido et territoires d'interdépendances, stations et villes, littoral et métropoles, accordant plus de place à l'économie maritime, aux savoirs et aux échanges. Il est construction d'une véritable identité maritime qui fait défaut à la région et ne peut se concevoir hors d'un **Projet de territoire Littoral 21** pour en poser les bases et en spécifier les cheminements.

2- **L'identité méditerranéenne** à soutenir et conforter à la fois comme héritage et comme idéal fondateur d'une modernité du nouveau littoral régional

8 orientations stratégiques débattues en séminaire avec de grandes ambitions partagées :

1. **Valoriser les lagunes et les étangs**, véritables sentinelles de la biodiversité dont les usages sont à promouvoir et à organiser,
2. **Révéler les héritages culturels et patrimoniaux** s'inscrit en droite ligne d'une politique d'ouverture, de protection/valorisation des ressources et des connaissances, de création pour affirmer une véritable destination culturelle au littoral et aux espaces d'interdépendance,
3. **Créer et renforcer les continuités maritimes et terrestres** sous-entend que le cabotage, les relations de port à port, de ville à ville contribuent à trouver alternatives au modèle de mobilité d'aujourd'hui,
4. **Métamorphose vers des urbanités maritimes** ouvre la voie à l'imaginaire et aux savoirs urbanistiques transmis par les héritages, accorde importance à la relation à l'eau, à la mer et à la nature comme principe fondateur d'un nouvel urbanisme,
5. **Ancrer de nouveaux horizons maritimes** c'est avoir l'ambition de penser la mer comme espace de vie et d'habitat, de découverte et d'aventure, mais aussi de s'ouvrir aux horizons plus lointains par les échanges et le commerce,
6. **Ouvrir les éco systèmes technopolitains vers le littoral** représente une orientation novatrice dans une région par tradition peu attachée à cette vision. La mer, l'économie maritime doivent s'affranchir ici des héritages pour offrir de nouvelles perspectives d'innovation pour des start-up à fort écho européen et mondial,
7. **Créer une destination Littoral d'Occitanie** c'est à la fois rompre avec les images traditionnelles dévoilées et mises en promotion à partir des stations « Racine » et affirmer des valeurs nouvelles telles le bien-être, la santé, le bien vivre ensemble... dans un territoire qui s'inscrit dans les trajectoires d'une modernité sociale centrée sur l'équité et l'authenticité,
8. **Affiner un marketing territorial ambitieux** renvoie à l'ambition d'un rayonnement mondial du littoral à partir de valeurs nouvelles inscrites dans une approche hédoniste d'un territoire offert à l'expérience et aux savoirs, riche d'une urbanité renouvelée,

C. Une dynamique d'émergence de projets et d'actions dont des Totems pour façonner le littoral 2050

La Croissance Bleue constitue le substrat majeur de l'innovation vue comme moteur de la transition pour l'espace littoral occitan. La base « gouvernance » initie de nouvelles façons de faire et de concevoir les aménagements. La dynamique vertueuse de la Croissance Bleue repose sur les principes d'une nouvelle forme de gouvernance ainsi posée comme innovante et partagée, donnant corps au principe de co-construction du projet de territoire.

Eu égard aux deux engagements porteurs, permettant d'asseoir le processus de choix et les décisions des actions associées à ces orientations stratégiques, la dynamique LITTORAL 2050 prend corps autour de trois « impulsions », les 3A, qui définissent la stratégie opératoire du projet de territoire : Ambitions, Ancrage et Appropriation.



Des projets Totems dont le processus de gestation est soumis à cette dynamique se sont révélés lors des échanges et séances de mobilisation de créativité collective. Ils révèlent ainsi le champ des possibles

Les éléments totémiques ci-après présents seraient ainsi autant d'éléments vecteurs de signaux forts du projet de territoire pour le littoral.

A ce stade, 13 éléments totémiques ont été décrits à partir d'appellations tirées des registres nominatifs habituels pour mieux inscrire le littoral dans une vision futuriste détachée des contraintes contextuelles. L'ensemble du littoral, la mer, le lido, les lagunes, les rivages participe à cette dynamique « inclusive ». Les mobilités marines — au proche par cabotage avec le *Blue Water Train*, au lointain vers les rivages méditerranéens — et la Via Mare Nostrum au sein de la zone humide des lagunes donnent le ton des ouvertures, des intégrations, des nouveautés. Mais plus encore, ce sont tous les espaces liés et associés qui doivent s'intégrer à cette dynamique, celui du couloir, des infrastructures et des villes au premier plan, sensible aux interdépendances urbaines et technologiques, celui plus distant de l'arrière-pays, riche de complémentarités

culturelles qui confortent les emblèmes du bien-être et de l'aventure. Le littoral se trouve ainsi au cœur de la problématique de la transition, écologique, énergétique, économique et sociale, au cœur d'un véritable Projet de territoire portant effets d'entraînement au niveau régional. Le socle initial de la gouvernance et de l'identité se trouve ainsi qualifié au terme de la réflexion par l'idée d'une intelligence territoriale autour d'initiatives innovantes d'une part, et, d'autre part, par le besoin d'affirmer et soutenir une identité méditerranéenne accrochée au littoral de la région Occitanie.

Les éléments totémiques possibles évoqués à ce stade pourraient être:

1. **Site pilote Eco tourisme- *Sentinelles et marina lagunaires***. Les lagunes sont en effet le lieu où se posent les questions de protection face aux risques environnementaux et de comblement. Mais ce sont aussi de belles étendues d'eau offertes au regard, capables d'héberger des projets résidentiels soutenables associés à une valorisation des éco systèmes
2. **Parc culturel et de loisirs- *Antiques ports & Romania Park***. Les héritages font trace, ouvrent des perspectives généreuses qui sous tendent des projets de mise en valeur intégrés dans leur contexte et générateurs de flux exogènes et d'image?
3. **La voie verte littorale -*La Via Mare Nostrum*** La Voie Domitia doublée par une Via mare Nostrum ! Ce serait redonner à l'espace littoral ce complément de fluidité et de découverte qui lui fait défaut ?
4. **Le train du littoral & cabotage maritime- *Le Blue Water Train*** Comment ne pas investir dans un cabotage moderne qui lie et relie, qui associe les ports entre eux, qui place le Languedoc entre Provence/Ligurie et Catalogne, et redonne tout leur sens aux horizons méditerranéens ?
5. **Sentinelles des phares**. Les phares font l'objet d'une redécouverte de leur rôle, de leur capacité à permettre la lecture des terres et de la mer, tout en ouvrant le champ des possibles quant à leur usage ?
6. **La ville nouvelle marine / *Smart marine cité- L'Oc' cité*** Et si le littoral donnait naissance, en réponse à la station Racine, à une Cité de la mer riche de ses fondements, de ses accroches architecturales, de son fonctionnement et des innovations dont elle serait porteuse ?
7. **Plate-forme Offshore & Green Smart Ile -*Occit' Island/ Occit' Ile***. Pas d'île au large, pas de relief pour poser le regard. L'idée d'une plate-forme off-shore inscrite dans les valeurs de l'écologie et de la découverte offrirait un vaste terrain d'innovation ?
8. **Autoroute de la Mer/hydrogène**. Les grandes voies maritimes méditerranéennes ignorent un espace pourtant pendant longtemps figure de proue et il faudrait s'y brancher ? soutenir et porter des projets d'innovation autour de navires écologiques pour redonner un créneau à l'industrie française, en relai **du développement d'un leadership technologique visé pour la France dans les énergies marines renouvelables** concernant entre autres les hydroliennes et les éoliennes flottantes ?
9. **Réseau Technopoles Ecotechnologies Marines - *Occitania Med Tech***. Les métropoles régionales affichent leurs orientations technopolitaines au travers de l'initiative French Tech qui s'inscrit dans un programme dédié aux « accélérateurs » et au rayonnement international. L'économie de la Croissance Bleue en Occitanie doit permettre d'orienter vers les technologies marines et les écosystèmes référencés des start-up innovantes en ces domaines, Occitania Med-Tech en définissant le modèle et en assurant la reconnaissance internationale, et en

s'appuyant sur des réseaux de Fab lab et living lab dédié à l'Océan en intégration du réseau Ocean Tech initié par le Pays Basque ?

10. **Label Territoire mondial d'innovation – *La Digital Blue Valley*.** Vers Une silicon valley occitane ? La Digital Blue Valley est l'expression métonymique d'une ambition régionale relative aux technologies de pointe de l'électronique et de ses dérivés — recherche et industries intégrées — le Digital Blue Valley devenant l'épicentre de la filière régionale et prenant place parmi les grands technopoles contemporains ?
11. **Une filière agri/aquaculinaire - *Occitania Sea & Healthy Food*.** Dans le même ordre d'idée, le littoral et ses territoires interdépendants affichent l'ambition d'une filière mobilisant les énergies régionales autour de la Mer et de la Santé : héliotropisme, bien-être, soins, médicaments, ... et émergence d'une orientation « healthy food » comme label d'une hygiène de vie, d'un mode de vie, d'un art de vivre qui valorise les « vertus » d'une alimentation du régime dit Méditerranéen ?
12. **Un évènement nautique international- *La Course Circum Méditerranée*.** Renouvelant des tentatives souvent avortées, cette circum Méditerranée ouvrirait la voie aux rencontres, aux échanges, aux relations lointaines et inscrit le littoral dans le monde des navigations au long cours. Le registre « course » peut être rénové à l'image d'une mer « fermée », la course y représentant plus un monde de rencontres que de performances ?
13. **Un nom de baptême pour OCCITANIE LITTORAL 21.** Passer d'une côte sans nom à un littoral identifié par ses qualités, son histoire, ses paysages, son ciel, ses couleurs,... en oubliant les tentations des débuts, nouvelle Floride, Californie... le furtif passage de côte d'Améthyste pour identifier le littoral entre Côte Vermeille et Camargue ?

IV. Note d'Etat contributive au plan Littoral 21 et au futur SRADDET

A. Principes fondateurs de la note de l'Etat

Façonner le littoral 2050 pourrait donc prendre corps autour de cette dynamique vertueuse de la croissance A3 autour de projets permettant de répondre aux orientations stratégiques sus mentionnés

Les Totems évoqués ou suggérés prendraient ainsi leur place dans cette expression comme marqueurs symboliques et référents du Littoral 2050.

Cette carte chorématique est proposée pour représenter la façon dont ces principes fondateurs pourraient se traduire et qui pourraient ainsi décliner les intrants au SRADDET pour le littoral.



Carte élaborée par Elan Développement

B. Grille proposée de lecture des projets soumis à éligibilité de financement d'Etat

La dynamique vertueuse de la croissance bleue A3 portée par la Vision Littoral 2050 engage le croisement des orientations stratégiques du littoral 2050 avec

- D'une part les 4 volets du Plan Littoral 21
- D'autre part les espaces d'interdépendances qui définissent les horizons futurs du littoral 2050

Le tableau ci-dessous traduit ce croisement en termes de thématique d'actions pertinentes. Les 13 projets de totems à ce stade évoqués trouvent leur place légitime dans ce croisement. Cf le tableau ci-après.

Espaces d'interdépendance	Projets Totems possibles	Environnement	Aménagement	Tourisme	Economie
Arrière pays : plateaux / garrigues et montagne	Un nom de baptême pour OCCITANIE LITTORAL 21	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des comportements des fleuves et de leurs bassins versants Mise en valeur le patrimoine des écosystèmes 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation des liaisons arrière-pays / littoral Aménagement des cours d'eau pour lutter contre les inondations 	<ul style="list-style-type: none"> Dynamiser les circuits découvertes Redécouverte du patrimoine culturel Lier tourisme balnéaire & découverte et aventure 	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les projets de recherche en liaison avec le littoral Synergies entre économie «continentale» et économie maritime
Plaine littorale		<ul style="list-style-type: none"> Protection des eaux Protection et valorisation des espaces agricoles remarquables Valorisation des paysages Lutte contre les rejets polluants les nappes phréatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre l'érosion et la stérilisation des terres & le mitage des activités et valorisation des espaces agricoles et naturels Développement des modes de transport durables vers les villes 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'hébergement touristique Développement de l'Agro-tourisme & du tourisme d'affaires 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation de l'agriculture Dynamiser les circuits courts Appuyer les projets de recherche de valorisation des ressources en eau
	La voie verte littorale - La Via Mare Nostrum		Création de mobilités innovantes (voies vertes, canaux...)		
Lagunes / Bassin / Etangs / Canaux	<ul style="list-style-type: none"> Une filière agri/aquaculinaire - Occitania Sea & Healthy Food Site pilote Eco tourisme-Sentinelles et marina lagunaires 	<ul style="list-style-type: none"> Restauration des systèmes lagunaires eutrophiés Protection des zones humides Création d'un corridor vert et bleu Garantie de la qualité des eaux Lutte anti vectorielle (moustiques) 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des flux polluants Création de liens transversaux entre stations Modernisation des marina lagunaires Modernisation des ports Déplacements «doux» et stationnements «excentrés» 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le développement du tourisme vert Ateliers de découverte: biodiversité, salines, canaux... Développement du tourisme sportif et de santé Insérer les canaux dans le tourisme littoral 	<ul style="list-style-type: none"> Modernisation de la pêche Développement de l'aquaculture (écloserie) Extension des activités des salines & produits dérivés Création de technopoles bio-ressources marines
Infrastructures littorales Ports / Marinas / Zones d'activité / ...	<ul style="list-style-type: none"> Parc culturel et de loisirs Antiques ports & Romania Park Label Territoire mondial d'innovation - La Digital Blue Valley Réseau Technopoles Ecotechnologies Marines - Occitania Med Tech 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi environnemental des infrastructures côtières 	<ul style="list-style-type: none"> Création de zones d'activité près des ports Elaboration d'un Schéma régional des dragages Modernisation des ports 	<ul style="list-style-type: none"> Création de musées d'archéologie Organisation des escales et accueil des croisiéristes Projets d'aquarium Création d'espaces attractifs, publics 	<ul style="list-style-type: none"> Création de centre «Bio inspiré et écologie marine»
Stations Balnéaires	La ville nouvelle marine / Smart marine cité - L'Oc' cité	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des adductions et assainissements Garantie des aqualités paysagères 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien des projets innovants Accueil des populations actives Reconquête de l'immobilier de loisirs Urbanisme d'excellence 	<ul style="list-style-type: none"> Création de centres thalassothérapie et thalassothermie Création d'espaces commerciaux paysagers 	<ul style="list-style-type: none"> Centres de formation aux activités littorales & maritimes Dynamiser l'économie circulaire marine et littorale
LIDO Cordon Rivage	Sentinelles des phares	<ul style="list-style-type: none"> Restauration des échanges lagunes/mer Valorisation des paysages Stratégie Régionale de la Biodiversité marine et côtière. 	<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre l'érosion littorale Restauration du lido, des dunes et des plages Préservation des phares et des sites rocheux 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation patrimoniale du réseau des phares Valorisation des côtes rocheuses 	<ul style="list-style-type: none"> Création de centres «Fab lab Océan et Living lab. Suivi et contrôle du Lido et des plages (ingénierie) Soutenir les expérimentations de lutte contre l'érosion
Mer	<ul style="list-style-type: none"> Un évènement nautique international- La Course Circum Le train du littoral & cabotage maritime- Le Blue Water Train Plateforme Offshore & Green Smart Ile - Occit' Island/ Occit'île Autoroute de la Mer/ hydrogène 	<ul style="list-style-type: none"> Une vision maritime Valorisation des réserves & zones marines protégées Valorisation de la mer comme espace de découverte sous marine 	<ul style="list-style-type: none"> Construction de bases nautiques Adaptation des ports en eau profonde aux trafics maritimes Favoriser l'appel à projet de plateformes off-shore Planification des activités en mer 	<ul style="list-style-type: none"> Développement des activités sportives marines Développer le tourisme de santé Dynamiser le cabotage maritime Sécurisation des sites de sports Accompagner les activités de plongée/découverte 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance conchyliculture & stocks halieutiques Transformation produits mer Accompagner les projets éoliens flottants & plateformes multi-activités Développement du transport maritime